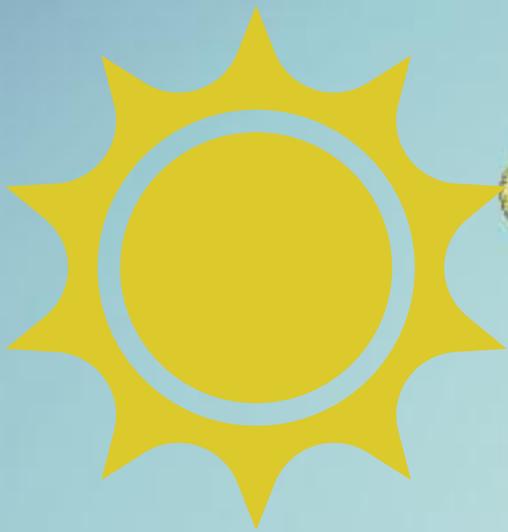


# l'Essentiel

Le journal de la ville de Plaisir

N° 168-Juin 2018



Du 9 juillet  
au 31 août

*Plaisir  
à l'heure  
des  
Estivales*





we love  
technology



# la fibre

Maintenant chez vous  
à Plaisir.

**17€99**  
/mois

pendant 1 an  
puis 32<sup>€99</sup>  
/mois

Location box incluse

TESTEZ VOTRE  
ÉLIGIBILITÉ



en  
boutique



en appelant au

0 800 945 345 Service à appel  
gratuit



sur

[bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr)

we love technology : on aime tous la technologie.

Engagement 1 an.

Offre soumise à conditions variable jusqu'au 26/05/2016, sous réserve d'éligibilité en fibre jusqu'au domicile et de raccordement. Frais de mise en service : 29€ - Frais de installation : 59€ ;  
restitution sous 33 jours des équipements (hors box activée) : prime de 29€  
Conditions et éligibilité sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) en boutique.

# Editorial



La fin d'année scolaire et le milieu de l'année civile sont souvent l'heure d'un bilan de mi étape pour l'année en cours.

Ce bilan il repose sur des certitudes, des interrogations et des projections.

Les certitudes se sont celles fondées sur le travail de refonte budgétaire auquel nous nous sommes attelés pour faire face aux réductions drastiques et unilatérales de nos, de vos, dotations par l'Etat. Nous avons été amenés à réviser totalement nos modes de réflexion de l'action publique, à réorganiser les services et à repenser nos process. Nos budgets ont été gelés sans que pour autant nous portions atteinte aux services publics qui ont tous été maintenus, et en 2018, les taux des impôts resteront inchangés.

Les interrogations se sont celles autour de la suppression de la taxe d'habitation. La taxe d'habitation avait pour vocation de faire participer les habitants au fonctionnement de la ville qu'ils vivent. De fait elle est proportionnée aux services publics et aux attentes des habitants. Qu'en sera-t-il demain ? Nombre d'habitants s'identifiaient dans les services publics parce qu'ils y voyaient le produit de leurs impôts mais demain ? Alors certes le gouvernement promet de compenser par une dotation...

Mais qu'en sera-t-il dans 10 ou 20 ans.

Alors me direz-vous 10 ou 20 ans on a le temps de voir... En réalité il n'en est rien, car un Maire se doit de penser la cité non pas au jour le jour mais dans une vision d'avenir de ce que sera la ville de demain que nous laisserons à nos enfants...

Et puis des projections, ce sont celles des grands projets qui animent notre mandat, comme notamment le projet centre bourg qui justement projette ce que sera notre cœur de ville dans 20 ou 30 ans, l'amélioration du maillage des quartiers entre eux, les circulations douces, la protection et le développement de nos espaces verts, le projet d'espace culturel numérique pour offrir à Plaisir un lieu de vie ouvert à tous, de nouveaux espaces sportifs pour une pratique grand public et puis l'intercommunalité sur les rails et qui doit trouver ses marques.

Mais les projections ce sont aussi celles de l'été à venir qui offrira également de beaux moments pour les Plaisiroises et les Plaisirois, Escales d'ailleurs qui sera une nouvelle occasion festive de nous rassembler après le pique-nique géant du mois passé, les festivités du 14 juillet mais aussi et surtout cette grande nouveauté que seront les Estivales qui proposeront des activités pour toutes et tous, grands et petits durant tout l'été dans le cadre privilégié du Parc du Château...

Bel été à toutes et tous.

*Bien fidèlement,*

Joséphine Kollmannsberger

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joséphine Kollmannsberger'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Maire de Plaisir  
Vice-présidente  
du Conseil départemental

# Sommaire

**6**

**Arrêt sur images**

**Des animations Estivales**

**12**

**Les Maisons des familles à la plage**

**16**

**Un bois de la Cranne écologique**

**20**

**Rencontre avec un meilleur apprenti de France**

**25**

**SQY bus : ce qui change**

**26**

**De nouvelles infrastructures sportives**

**30**

**Des travaux à la Mare aux saules**

**32**

**Le 4<sup>e</sup> Run & bike**

**36**

**A l'assaut des étoiles**

**44**

**Le Conservatoire en fête**

**48**

**Agenda juin**

**50**

**Tribunes / carnet**

**52**

Un événement Ville de Plaisir

Plaisir

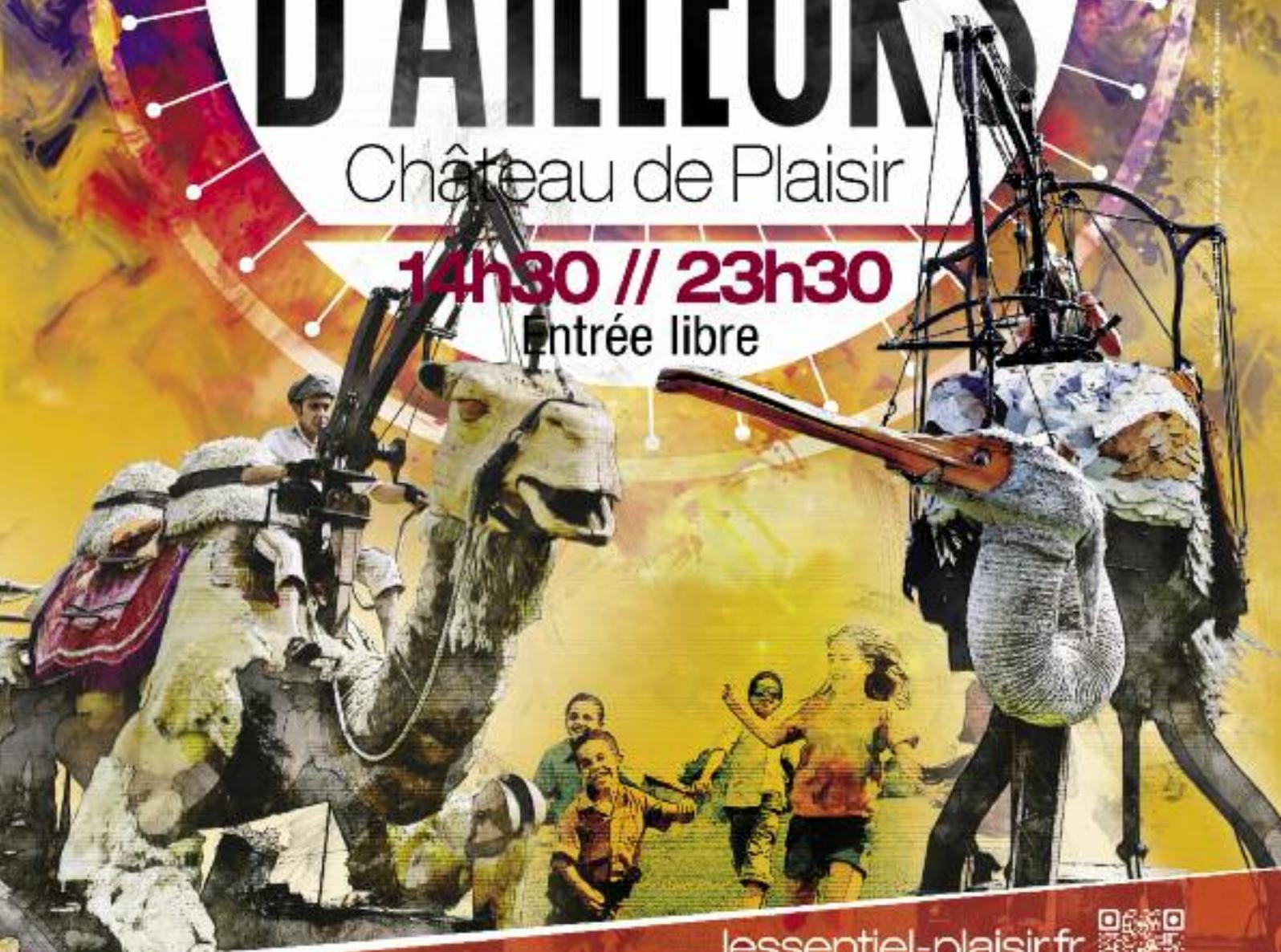
9 juin

*Escapes*  
**D'AILLEURS**

Château de Plaisir

**14h30 // 23h30**

Entrée libre



[lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

<https://www.facebook.com/ville.deplaisir>



## Animation cuisine

Quel meilleur moyen de s'amuser que d'apprendre à cuisiner ! C'est ce qu'ont fait plusieurs jeunes Plaisiroises et Plaisirois durant les vacances de printemps, lors d'ateliers cuisine qui à la Mosaïque.



## Atelier bois

Les jeunes bricoleuses et bricoleurs de Plaisir se sont amusés lors de l'atelier bois, qui s'est tenu à la Mosaïque.



## Atelier psychomotricité

Dans le cadre de son accompagnement auprès des enfants et des assistant(e)s maternel(le)s, la crèche familiale de la Ville organise des séances de psychomotricité à la Mosaïque, permettant d'aider au développement moteur des tous petits.





## Kermesse du Conseil de quartier du Valibout

C'est sous un beau soleil que les enfants ont pu profiter des nombreuses animations de la Kermesse le 5 mai dernier : structures gonflables ou encore parties de baby-foot... un après-midi convivial !

L'association Handicap-Société Inter était également présente à l'occasion de cette kermesse. Son action est de défendre et lutter contre la discrimination, la marginalisation et l'isolement des personnes handicapées et personnes âgées.



## Atelier écriture

Bon moyen pour occuper son temps libre durant les congés printaniers, la Clé des champs accueillait un atelier écriture permettant aux ados Plaisirois d'affûter leur plume.



## Raconte-moi une histoire !

Le conteur Gilles Bizouerne a capté l'attention des petits comme des grands avec ses "vrais mensonges" au cours de la soirée du 4 mai dernier, à la Maison des Familles de la Mosaïque : un vrai moment de détente avant une bonne nuit de repos !

## Cérémonie du 8 mai

À l'occasion du 73<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, cette cérémonie célèbre la paix et la liberté retrouvées, ainsi que le courage des combattants et des résistants.



## Cérémonie de déportation

Le 29 avril se tenait la Journée du souvenir des victimes et héros de la déportation. Cette journée honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Elle a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui en découlent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



Événement



Feu d'artifice  
intercommunal  
**13 juillet**

2 villes, 1 feu d'artifice  
21h - 1h / Bal populaire  
23h / Feu d'artifice  
Restauration sur place

**Château de Plaisir**

282, rue de la Bretéchelle

Entrée libre

[lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)  
[lesclayessousbois.fr](http://lesclayessousbois.fr)



Steve Chancel - Prix du jury



CUBBE - Prix du public



## Les lauréats de Clé en scène 2018

Lors de ce concours de jeunes talents organisé par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville, cinq groupes ont investi la scène pour offrir au jury de l'événement et au public de la Clé des Champs, une soirée mémorable : BRAVO à Acoustic Barouf, CUBBE, The Mocking Roosters, Nelly O Zouga et Steve Chancel pour leurs prestations de qualité et leur amour de la musique.

À l'issue de cette 2<sup>e</sup> édition de Clé en scène, le prix du jury a été décerné à Steve Chancel (Rock/Pop-Rock) et le prix du public a quant à lui été attribué à CUBBE (Pop-Rock).



## Jazz à la Clé

Le groupe Awake s'est produit le 4 mai dernier, sur la scène de la Clé des champs : un moment jazzy empli de sensibilité et de lyrisme.

## Vacances sportives

Comme lors de chaque vacance scolaire, la Direction des sports a organisé de très nombreuses animations pour les jeunes Plaisiroises et Plaisirois, comme du trampoline ou du volley-ball.



### Le Big Bang de VEGA

Le théâtre Robert Manuel accueillait, le 19 mai, la dernière conférence de l'année de l'association Vega. Celle-ci portait sur "le Big-bang : naissance et évolution de notre univers", et était animée par Olivier Laurent, docteur en astrophysique.



### Coupe de la Ville de Judo

Succès sur tatami ! Les 5 et 6 mai derniers, s'est déroulée la coupe de la Ville de judo réunissant près de 500 petits judokas des clubs du département, des pré-poussins (6 ans) jusqu'aux cadets (14 ans).

## Nouveauté

# les Estivales

du 9 juillet au 31 août, parc du Château

## Direction Plaisir(s) !

Et si le parc du Château se métamorphosait en un lieu de villégiature durant toute la période estivale ? Dès le 9 juillet prochain et jusqu'à la fin du mois d'août, ce sera chose faite ! Dans cet écrin de verdure, véritable joyau vert de la Ville, toutes les Plaisiroises et les Plaisirois pourront bénéficier d'animations gratuites proposées par la municipalité et d'infrastructures sportives et de loisirs installées durant tout l'été : direction Plaisir(s) !

## À chaque génération son été !

Petits et grands, toutes générations confondues, pourront librement, s'adonner à des temps de détente et/ou à des activités diverses au cœur du parc, tous les après-midis de 13h30 à 19h, du lundi au vendredi.

Le parc du Château accueillera trois zones : l'une sera dédiée aux activités sportives, une autre à la détente et la dernière aux enfants de 3 à 12 ans. Tour d'horizon.

## Activités et infrastructures gratuites Entrée libre

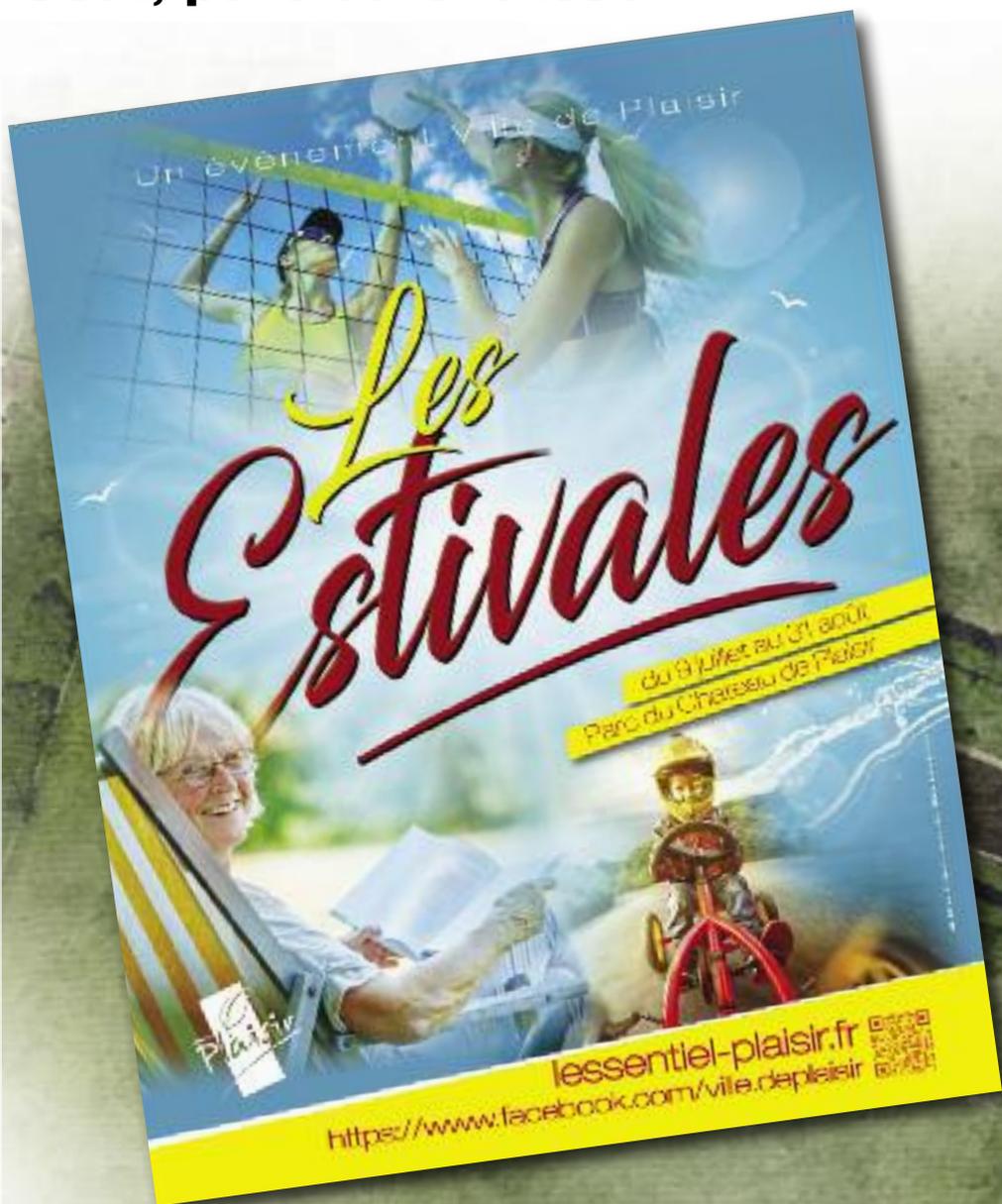
### Attention !

Aucune de ces activités ne sera assurée par la Ville le 13 juillet et le 3 août.

Info + :

un pôle restauration sucré/salé (food trucks) sera implanté tout au long des Estivales, du lundi au vendredi. Il sera ouvert :

- Dès 11h30 pour une restauration sur place, avant l'ouverture des Estivales à 13h30
- Tout au long de l'après-midi pour satisfaire les petits creux et sinon vous pouvez venir avec votre pique-nique.



## ZONE SPORT

- Animations sportives diverses et variées proposées, de 14h à 16h - encadrées par deux Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la Direction des Sports de la Ville
- Le terrain de beach sera en accès libre en dehors des créneaux ETAPS.
- En permanence : tennis de table (à partir du 16 juillet), badminton et turnball en accès libre.
- Prêt de VTT et de kart à pédales et autre matériel de sport et de loisirs contre pièce d'identité.

Une avant-première Ryder Cup !

Le Village Ryder Cup prendra place dans le parc du château, le 9 juillet après-midi !

À quelques mois de ce rendez-vous sportif mythique, offrez-vous une immersion totale dans l'univers du golf. Vous serez accueillis dans quatre tentes, dans lesquelles vous pourrez en apprendre davantage sur cette compétition. L'occasion aussi de vous exercer au putting, de visiter le golf national virtuellement comme si vous y étiez ; les enfants pourront taper des balles sur une cible à scratch pour (re)découvrir le golf !

### Infos + :

- La Carte Nationale d'Identité sera demandée en caution du prêt de matériel de sport et de loisirs. À noter : aucun prêt d'équipements par la Ville ne sera possible les samedis et dimanches.
- Des jeux d'eau et des brumisateurs seront installés dans le parc du Château, en accès libre, sur toute la période de l'événement.

## LE MONDE DES PETITS

- 4 structures gonflables : espace réservé aux enfants de 3 à 12 ans, accompagnés obligatoirement d'un adulte.
- Ludothèque
- Atelier manuel "Je crée c'est facile" animé par le personnel des Maisons des Familles
- Jeu de piste quotidien proposé par les Maisons des Familles
- Animation de psychomotricité pour les 0/3 ans du 27 au 30 août proposé par le service Petite Enfance - salle Armande Béjart.

## ZONE DÉTENTE

- Solarium : transats et parasols mis à disposition.
- Quatre bacs à sable (à partir du 16 juillet)
- Activités proposées par les médiathèques de la Ville :
  - terrasse d'été (espace lecture avec salons de jardin et parasols mis à disposition - de 14h à 17h30),
  - goûter-lecture,
  - piscines à livres,
  - balades contées, etc.

**En plus de ces activités permanentes, les Estivales c'est aussi :**

- **Le feu d'artifice et le bal du 14 juillet**
- **La nuit des étoiles avec l'association VEGA le 3 août**
- **Le Cinéma de plein air en partenariat avec le Conseil départemental le 31 août.**

9

Entrée libre

*SS*  
D'AIL

Château

14h30



Ville de Plaisir

[https://w](https://www...)

juin

cales  
LEURS

au de Plaisir

// 23h30



Ville de Plaisir - Direction de la communication - BDO/Eric Tournesac - Février 2018

lessentiel-plaisir.fr  
www.facebook.com/ville.deplaisir



# Gestion écologique du bois de la Cranne

## Une amélioration du site pour tous



Chaque fois que des travaux d'envergure (routiers notamment) sont réalisés sur un site qui conduisent à déboiser, le déboisement doit être compensé sur un autre site en reconstituant une zone naturelle.

Dans le cadre de la réalisation de la déviation de la RD307 à St-Nom-la-Bretèche, le Conseil départemental s'est donc trouvé dans l'obligation de compenser l'espace naturel détruit par la route et cette compensation aura lieu au bois de la Cranne où vont être réalisées des améliorations écologiques de l'étang. Les zones humides ont perdu plus de 50% de leur surface en un siècle et ne représentent plus que 2,8% de la superficie régionale. Ces zones accueillent la plus grande diversité et densité de population d'espèces, si on les rapporte à leur surface. De plus, il y a obligation européenne et française de préserver ces milieux (Directive de 2000 et Loi de 2006).

Suite à une expertise écologique, menée sur le site en 2017, il a été constaté qu'un certain nombre d'arbres sont dépérissants. En effet, on y voit

des chutes d'arbres dans l'étang, dégradation des berges, etc. Ce qui engendre une perte de stockage du carbone et de la fonction épuratoire de l'eau. Autre point, la fermeture par les ligneux, qui a pour conséquence la perte de la mosaïque d'habitats naturels, notamment la typhaie-cariçaie, ainsi que la présence de plantes envahissantes.

Pour remédier à ce phénomène, cinq étapes sont nécessaires :

- Alléger la strate arborée ;
- Restaurer et entretenir la typhaie-cariçaie ;
- Etendre la typhaie-cariçaie ;
- Maîtriser le développement des plantes invasives ;
- Entretenir le site sur une longue durée.

### **Le boisement humide aujourd'hui**

Sans intervention, les risques sont la fermeture du milieu, la perte de diversification des milieux et de la flore et la colonisation par les espèces invasives et un atterrissement du plan d'eau, pouvant le faire disparaître.

L'objectif est de remettre en lumière le sous-bois pour favoriser la diversité faune/flore. Concernant les incidences paysagères, on note un faible impact visuel en phase travaux ainsi qu'aucune incidence sur la pêche.

Les gains seront un développement d'une mosaïque de milieux et des attraits paysagers et naturalistes renforcés.

### **L'assurance d'une gestion écologique du site sur 30 ans**

Les objectifs d'une telle gestion sont d'accompagner l'évolution écologique du site sur 30 ans et d'évaluer régulièrement sa qualité écologique.

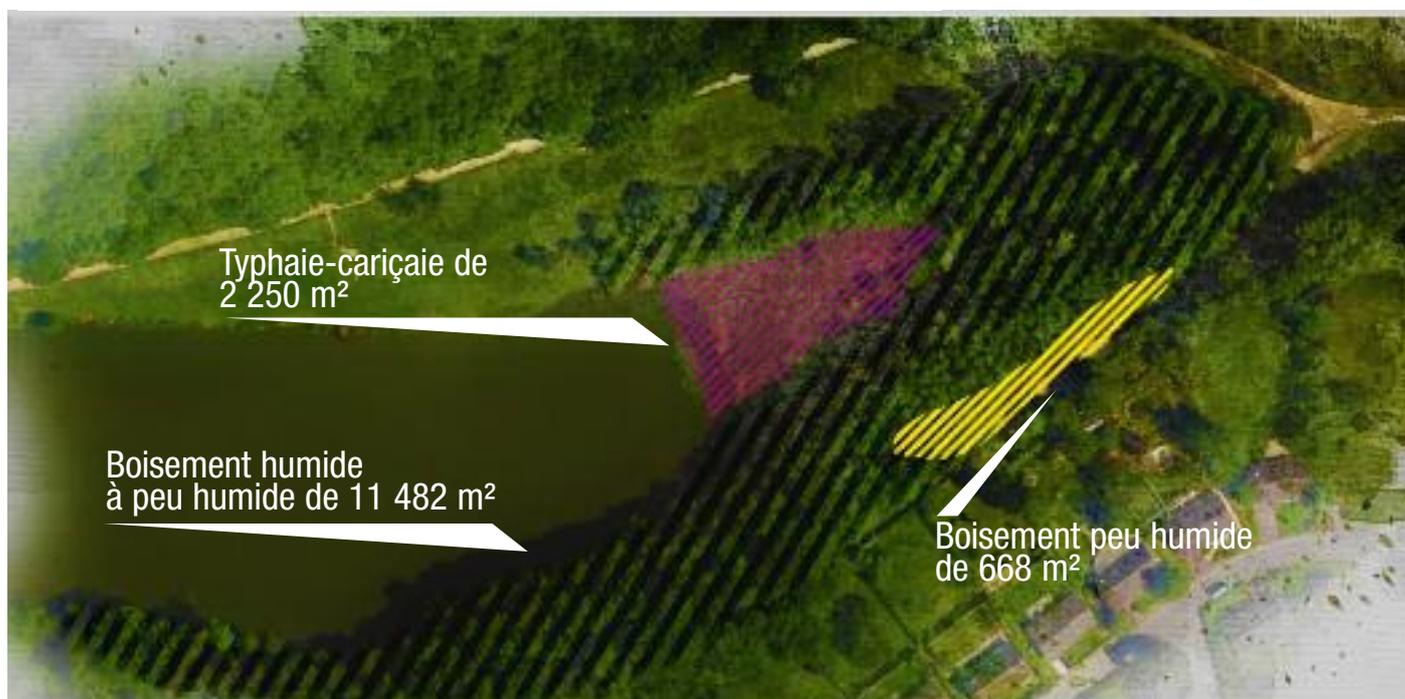
Pour cela, plusieurs actions seront mises en place, à la charge du Conseil départemental :

- Entretien du bois humide (maîtrise des repousses) et de la typhaie (faucardage manuel), arrachage des plantes invasives sur l'ensemble du site ;
- Contrôle des mesures par suivis scientifiques (1<sup>re</sup> année et 4 ans après, puis tous les 5 ans).

## L'étang et le bois de la Cranne aujourd'hui



## 3 unités écologiques



## Solutions

- ▶ Alléger la strate arborée
- ▶ Restaurer et entretenir la typhaie-cariçaie et étendre la typhaie-cariçaie
- ▶ Maîtriser le développement des plantes invasives et entretenir le site sur une longue durée

## Comment améliorer le boisement humide à peu humide ?

### Objectif

- Remettre en lumière le sous-bois pour favoriser la diversité faune/ flore
- Faible impact visuel en phase travaux et aucune incidence sur la pêche (ne concerne pas la berge)
- Développement d'une diversité floristique patrimoniale des milieux humides aujourd'hui inexistante.
- Nouvelles zones d'accueil pour la faune (amphibiens, libellules)!

### Gains

- Développement d'une mosaïque de milieux
- Attraits paysagers et naturalistes renforcés

## Comment améliorer la typhaie-cariçaie?

### Actions

- Dégagement des ligneux et faucardage manuel régulier pour régénération
- Extension mesurée en rive sud sur le bois peu humide
- Impact visuel modéré en phase travaux
- Extension de la typhaie-cariçaie : nouvelles zones propices à la nidification des oiseaux, à la vie des amphibiens, au refuge des odonates...

### Gains

- Richesse de la faune/flore observable (oiseaux, b énéfice naturaliste

## L'assurance d'une gestion écologique du site sur 30 ans

### Objectifs

- Accompagner l'évolution écologique du site sur 30 ans
- Evaluer régulièrement la qualité écologique du site

### Actions

- Entretien du bois humide (maîtrise des repousses) et de la typhaie (faucardage manuel), arrachage des plantes invasives sur l'ensemble du site
- Contrôle des mesures par suivis scientifiques (1<sup>re</sup> année et 4 ans après, puis tous les 5 ans)





## Une information au public, riverains et associations

### Informier le public sur le chantier écologique

- les mesures : date des travaux, nature des interventions, etc.
- les avantages environnementaux procurés sur le site du Bois de la Cranne

### Valoriser le site et sensibiliser le public au patrimoine écologique et paysager du site

- la restauration apportée
- les modalités de gestion

## L'été à la mer avec les Maisons des familles

Durant les vacances, les Maisons des familles proposent plusieurs sorties, que ce soit à la mer ou dans la région :

- Séjour familial, du 30 juillet au 3 août, au gîte de Bréel Le Bourg (Orne). Au programme animations, visites pédagogiques, baignades, etc.



- Sorties à la mer sur une journée (7h30-20h30).
  - 7 juillet : Veules-les-Roses (76)
  - 21 juillet : Ouistreham (14)
  - 18 août : Merville-Franceville (14)
- Sorties loisirs (8h30 à 18h)
  - 11 juillet : La Mer de sable (60)
  - 18 juillet : La ferme de Gally (78)
  - 25 juillet : île de loisirs Val-de-seine (78)
  - 24 août : bateaux mouche et pique-nique dans le jardin de Luxembourg (75)

### Renseignements et inscriptions :

- Flora Tristan: 1, rue des Francs Sablons, 01 30 54 60 80
- La Mosaïque : 98, avenue François Mitterrand, 01 30 79 10 84
- Camille Claudel : rue de la Croix Blanche, 01 30 79 61 33



La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines s'apprête à signer, le 6 juin prochain, le Contrat local de santé deuxième génération. Ce CLS 2 est placé sous le signe de la concertation et de l'échange et vise à construire une dynamique territoriale entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et SQY pour promouvoir la santé, la prévention, les politiques de soin et l'accompagnement médico-social.

## Retenez la date !

### Votre rendez-vous Santé & bien-être

Pour l'occasion, un temps fort à destination des habitants du territoire est proposé le mercredi 6 juin, de 13h à 18h : Saint-Quentin-en-Yvelines accueille sa première journée « Santé bien-être » ! L'Institut de promotion de la santé y organise un salon regroupant une quarantaine de professionnels et associations de santé. Cet événement tout public et interactif sera ponctué d'animations, de démonstrations et de conférences. Venez déambuler tour à tour autour des espaces dédiés à quatre thématiques : innovation, prévention, sport/santé et bien-être.

Mercredi 6 juin – 13h / 18h  
 Ferme du Manet – 61 avenue du Manet –  
 Montigny-le-Bretonneux  
 Gratuit – Entrée libre - ouvert à tous.  
 Contact : 01 30 16 17 80

## Le village Ryder Cup en action

Le 12 mai, les Plaisirois avaient rendez-vous au Palais des Sports pour découvrir le village Ryder Cup éphémère et ambulante. L'occasion d'en apprendre davantage sur cette compétition, de s'exercer au putting, de visiter le golf national vir-

tuellement et de taper des balles sur des cibles à scratch. Sans oublier l'espace détente. Si vous avez manqué le rendez-vous du 12 mai, vous pourrez retrouver le village Ryder Cup le 9 juillet, dans le parc du Château !



# Aimons les herbes de nos trottoirs

Préserver l'environnement doit faire partie des priorités de tous. C'est notamment ce que la ville a fait en passant au 0 phyto, c'est-à-dire qu'elle



n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir la Ville et ses espaces verts, répondant à des préoccupations environnementales et en même temps à la loi.

Dans ce cadre, il est nécessaire de changer notre regard sur la place occupée par nature sur la commune, et en particulier sur les herbes spontanées. Véritable base d'une biodiversité urbaine très riche, chacun doit apprendre à les accepter et à les considérer, même devant les façades de nos habitations. Notons également que la végétalisation des murs et des trottoirs participe notamment à la limitation des inondations, au stockage et à la dégradation de polluants urbains.

Côté réglementation, il est interdit à toutes les collectivités d'utiliser des pesticides et autres produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Cette interdiction sera étendue aux espaces privés au 1er janvier 2019.

Dans le cas où les herbes au pied de vos maisons

ou en limite de propriété vous dérangerait tout de même, nous vous invitons à traiter ce problème de façon naturelle, sans produits chimiques. Pour cela deux méthodes :

- En préventif : Réflexion dès la conception ou la modification des espaces afin de diminuer le besoin de désherbage. Sur les surfaces non imperméabilisées, enherbez les trottoirs avec les plantes qui vous conviennent en privilégiant des plantes locales (marguerite, achillée, ruine de Rome, campanules, etc.).

- En curatif : utilisez pic-bine, désherbage manuel, binette ou eau chaude de cuisson.

Les agents de la collectivité se concentrent sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs.



## Une fresque pour la cantine

A leur retour de congés, les enfants de l'école Alain-Fournier ont eu le plaisir de découvrir sur les murs de leur cantine de magnifiques et grandes fresques. Ces dernières ont été réalisées par des adolescents de Plaisir dans le cadre des animations des vacances de printemps.





## 17 juin : grand vide-grenier annuel

Grand rendez-vous plaisirois, le vide-grenier se tiendra cette année le dimanche 17 juin, sur le parking du château de Plaisir. Alors chineurs, simples curieux ou promeneurs, n'hésitez pas à venir chercher l'objet rare lors de cet événement organisé par l'association les Familles Plaisiroises, de 10h à 18h.

## Un job d'été auprès des personnes âgées !

Étudiants, vous recherchez un job d'été enrichissant, au contact des seniors ? Postulez pour Yvelines étudiants seniors, une initiative originale du Département des Yvelines pour favoriser les échanges intergénérationnels et lutter contre l'isolement des seniors pendant l'été !

Pour postuler, déposez votre candidature en remplissant le formulaire en ligne sur [www.yvelines.fr/yes](http://www.yvelines.fr/yes)

Seniors, vous souhaitez bénéficier de ce service, contactez dès maintenant le **0 801 801 100**.

Chaque été depuis 2004, le Département, en collaboration avec les huit Pôles d'autonomie territoriaux (PAT) et les Centres communaux d'action sociale (CCAS), recrute 145 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées durant les mois de juillet et août.

Les missions :

- apporter de la compagnie aux seniors qui se sentent isolés pendant l'été ;
- converser, jouer, se promener, faire les courses, aider aux démarches administratives, accompagnement chez le coiffeur...
- être une alerte en cas de problème sanitaire pour les Pôles d'autonomie Territoriaux et les centres communaux d'action sociale



## Transport scolaire : avis aux parents

Nouveauté : vous pourrez dorénavant réinscrire votre/vos enfant(s) directement en ligne sur le site Internet d'Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) : [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr). Les modalités d'inscription seront adressées début juin, par courrier, aux familles déjà utilisatrices. Les nouvelles demandes seront gérées en format papier au guichet unique, en mairie annexe.

## Anticiper sa demande de pièce d'identité



Si vous devez passer des examens ou que vous partez en voyage à l'étranger cet été, soyez prévoyants et faites vos demandes de pièces d'identité bien en amont, car leur délai d'obtention augmente à l'approche des vacances estivales.

Pour ce faire vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre demande, soit sur le site de la Ville, via l'espace citoyen, soit par téléphone au 01 30 79 63 63.

## Du côté de la crèche familiale À vos agendas !



Votre enfant est accueilli à la crèche familiale ? Ne manquez pas les journées "portes ouvertes" des jardins d'enfants, entre 18h et 20h :

- les 20 et 27 juin à la Maison des Familles Flora Tristan,
- le 21 juin à Baby accueil
- le 26 juin à la Maison des familles Camille Claudel.

**Info +** : une animation jeux d'eau pour les enfants de la crèche familiale (tout âge confondu) :

- 29 juin, de 9h45 à 11h, à Baby accueil
- 3 juillet, de 9h45 à 11h et de 16h15 à 17h, à la Maison des familles Flora Tristan
- 4 juillet, de 9h30 à 11h, à la Maison des familles Flora Tristan
- 5 juillet, de 9h30 à 11h et de 16h15 à 17h30, à la Maison des familles Flora Tristan
- 6 juillet, de 9h45 à 11h et de 16h15 à 17h30, à l'Escale



## Inscriptions scolaires et périscolaires 2018/2019 : prenez rendez-vous

Cette année, afin de limiter le temps d'attente pour le renouvellement ou l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2018/2019, nous vous invitons à prendre rendez-vous sur internet via l'Espace citoyen (rubrique "prise de rendez-vous scolaire") ou par téléphone au 01 30 79 62 00 ou 01 30 79 63 63, à partir du 4 juin.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants via l'Espace citoyen.

Les familles plaisiroises, dont les enfants sont déjà scolarisés à Plaisir, doivent définir le nouveau planning des prestations d'accueil, de restauration et, le cas échéant informer de la modification de la situation familiale ou autres.

Les familles arrivant à Plaisir, doivent se présenter au guichet unique du service des relations citoyennes afin d'inscrire leurs enfants et créer leur espace famille, munies des documents suivants :

- livret de famille ;
- justificatif de domicile ;
- carnet de santé de l'enfant ;
- en cas de divorce, le jugement.

### Inscriptions en maternelles

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 2016 et 2017 doivent s'effectuer en Maire, au Guichet Unique, entre septembre et novembre 2018.

Renseignements au 01 30 79 61 61.

## Allocation Énergie

Jusqu'en 2015, l'allocation énergie était versée conjointement par le CCAS et le Conseil départemental des Yvelines. Pour la troisième année consécutive, et suite au désengagement du Conseil départemental sur le versement de cette prestation, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Présidente du CCAS a décidé de ne pas pénaliser les bénéficiaires en maintenant le versement de cette allocation à l'identique, soit 88 €. Pour prétendre à cet accompagnement, vous devez remplir les conditions suivantes :

- avoir plus de 65 ans ou avoir entre 60 et 65 ans et ne pas avoir d'activité rémunérée, ou être handicapé(e), titulaire d'une carte d'invalidité
- être non imposable sur le revenu (ligne « Impôt net avant corrections » à zéro)
- et être titulaire de l'abonnement Énergie.

Si vous êtes concerné(e), transmettez les documents suivants au service du Maintien à domicile avant le 29 juin 2018 : pièce d'identité, avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 (si vous ne l'avez pas déjà transmis à ce service), dernière facture d'électricité à votre nom, attestation sur l'honneur déclarant ne pas avoir d'activité rémunérée (si vous avez entre 60 et 65 ans), carte d'invalidité et relevé d'identité bancaire (RIB) si votre fournisseur d'énergie est autre qu'EDF.

Service Maintien à domicile  
14, rue Jean-Jacques Rousseau  
01 30 81 62 31

Ouvert les lundis, mardis et jeudis après-midis  
- de 13h30 à 17h.

# Nouveau

## Ramassage hebdomadaire des déchets verts en porte à porte pour les zones pavillonnaires



Tous les jeudis  
2018 : du 3 mai au 12 juillet  
et du 23 août au 6 décembre

Interruption de la collecte du 19 juillet au 16 août inclus.  
Collecte reconduite en 2019

### 1 Collecte en sacs en papier biodégradables

Les habitants doivent se les procurer dans  
le magasin de bricolage de leur choix.

### 2 Consignes à suivre !!!

- Ramassage des déchets de tonte et de taille
- Les branches seront mises en fagot  
de 50 cm de diamètre maximum.
- Les branches d'arbre supérieures à 10 cm de section  
**ne seront pas collectées**, ainsi que les souches.

### 3 Geste responsable

Les déchets verts collectés  
seront traités dans une vépétérie  
pour être transformés en compost.

Devenir Meilleur apprenti de France, c'est recevoir une distinction qui reconnaît la grande qualité professionnelle d'une personne. C'est l'heureux bonheur qu'a connu Tanguy Wadel, le 7 avril dernier, lorsqu'il s'est vu décerner la médaille d'or départementale et la médaille d'or régionale au concours du Meilleur apprenti de France, se qualifiant ainsi pour le concours national qui se tiendra au mois de juin à La Rochelle.

### Plus qu'un métier, une passion

Ce jeune Plaisirois de 18 ans, qui a fréquenté l'école Jacques Prévert, le collège Guillaume Apollinaire et le lycée Jean Vilar, est un véritable passionné de son métier. Et ce, depuis toujours : "Aussi loin que je puisse me souvenir, j'ai toujours su que je voulais être couvreur-zingueur", explique-t-il. Un intérêt qui l'a poussé, il y a deux ans, à s'inscrire en CAP. Mais l'obtention de ce seul diplôme n'est pas une finalité pour lui. En effet, Tanguy Wadel est ambitieux : "Une fois mon CAP en poche, je prévois de me mettre en autoentrepreneur dès le mois de juillet et d'intégrer les Compagnons du devoir pour faire mon tour de France". Car son objectif est de devenir un orfèvre dans son domaine, lui qui aime les nombreuses facettes de son métier : "Ce qui me plaît dans ce métier c'est la variété des techniques et des matériaux utilisés. J'aime également ce sentiment de liberté que j'ai lorsque je me retrouve seul, en hauteur, à travailler sur un toit".

### De longues heures pour un chef d'œuvre

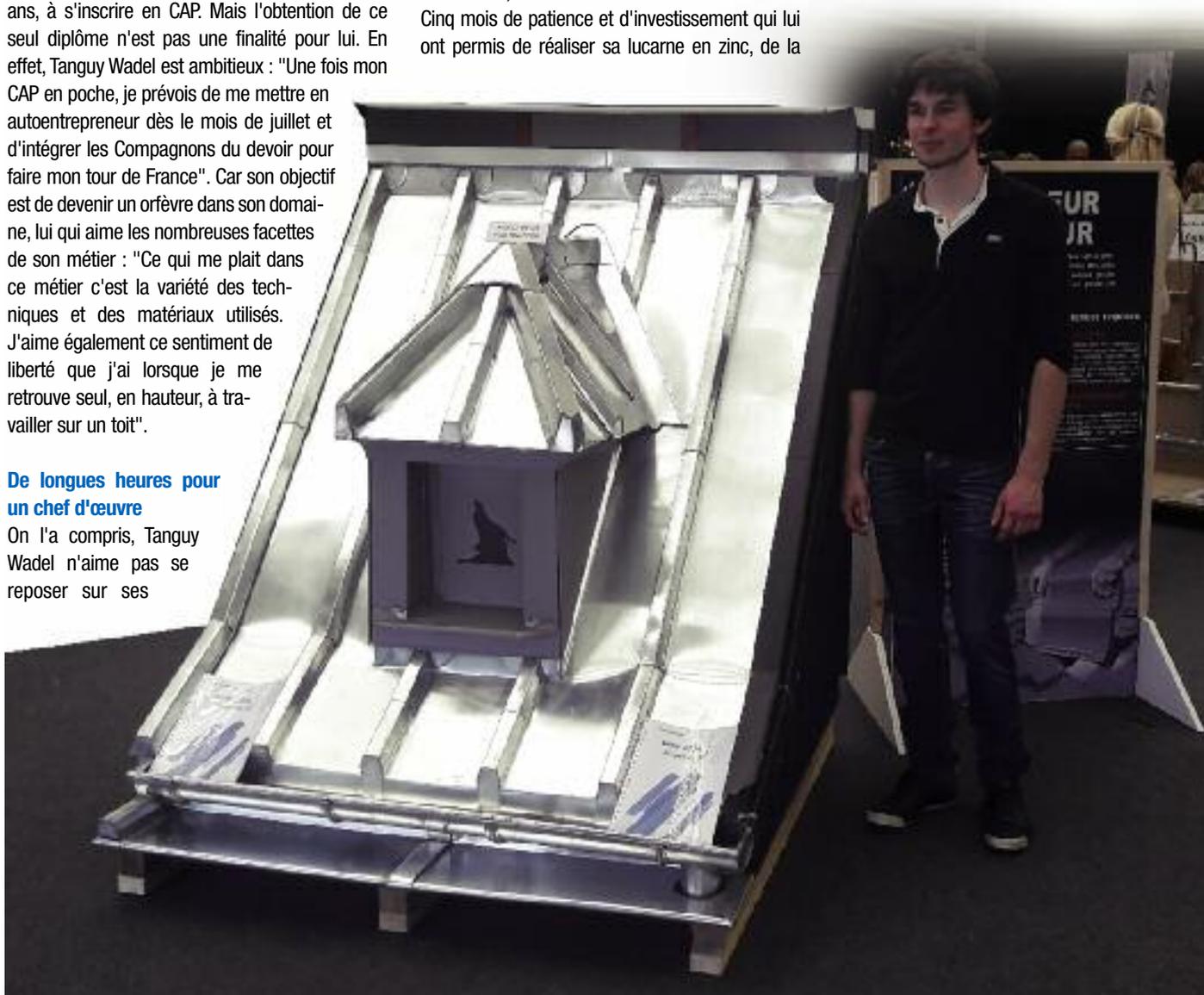
On l'a compris, Tanguy Wadel n'aime pas se reposer sur ses

# Un Plaisirois Meilleur apprenti de France

lauriers. D'où sa participation au concours de Meilleur apprenti de France. "J'ai pris cette décision seul. L'enjeu que représente un concours me stimule et me permet d'évaluer mon travail et mes compétences" raconte-t-il. Il aura ainsi passé 270 heures, seul dans son garage, à travailler sur son projet les soirs, après le travail ou l'école, et les week-ends, entre début novembre et début avril. Cinq mois de patience et d'investissement qui lui ont permis de réaliser sa lucarne en zinc, de la

construction de la charpente à la pose de la couverture. "Il y a eu des moments durs, surtout la dernière semaine où je passais en même temps des épreuves du CAP" précise-t-il. Mais le travail aura payé, en espérant le voir au sommet du podium lors du concours national.

Bonne chance à Tanguy !



# *SQY bus : ce qui va changer en septembre*



Depuis le 1er janvier 2016, les bus de ville relèvent de la compétence de SQY qui a décidé de repenser et optimiser le réseau sur les 12 communes. De nombreux changements sur les lignes plaisiroises se profilent. Dans le cadre de cette restructuration, plusieurs lignes desservant Plaisir subiront des modifications :

• **Les lignes 8 et 9 :**

elles avaient le même itinéraire, en boucle autour de Plaisir-Grignon. Dans le cadre de la restructuration, les lignes 8 et 9 conservent leurs numéros commerciaux mais leurs itinéraires sont dissociés et reconfigurés. De plus, l'offre de la ligne 8 offrira des fréquences de passages plus importantes (15 minutes en heures de pointe et 20 minutes en heures creuses). La ligne 9 deviendra une ligne courte (ligne dédiée) reliant la gare de Plaisir-Grignon au centre ville à l'arrêt Plaisir-Marché.

• **Pour la ligne 10,**

qui relie la gare de Plaisir-Grignon à celle de Versailles Rive Gauche, l'évolution la plus importante concerne le non maintien de la desserte entre la gare de SQY Montigny-le-Bretonneux et Versailles Rive Gauche dans la mesure où cette liaison était déjà assurée par la ligne 401. Désormais, il y aura une seule et unique ligne 10 fonctionnant du lundi au dimanche sur un itinéraire unique.

• Dans le cadre de la restructuration, la ligne DF sera scindée en deux et le code commercial disparaîtra au profit de deux lignes 7 et 10 (reconfigurée) fonctionnant du lundi au dimanche sous le même nom et le même itinéraire.

• **La ligne 50**

était une ligne ponctuelle fonctionnant uniquement aux heures de pointes. Dans le cadre de la restructuration, l'origine-destination de la ligne 50 est conservée mais l'itinéraire de la ligne est simplifié sur les Clayes-sous-Bois et Plaisir permettant de rejoindre plus rapidement les gares.

• **La ligne 44**

était une ligne longue reliant la gare de Versailles au Valibout, en passant par la gare routière des-Clayes. Dans le cadre de la reconfiguration complète des lignes 8 et 9, il a été nécessaire de repenser l'itinéraire de la ligne 44. Désormais, elle relie toutes les gares du nord de l'agglomération et la gare de Versailles Rive Gauche ainsi que le Centre Commercial Grand Plaisir. Le départ s'effectuera depuis la gare de Plaisir-Grignon et non plus depuis le Valibout.

• **La ligne 5**

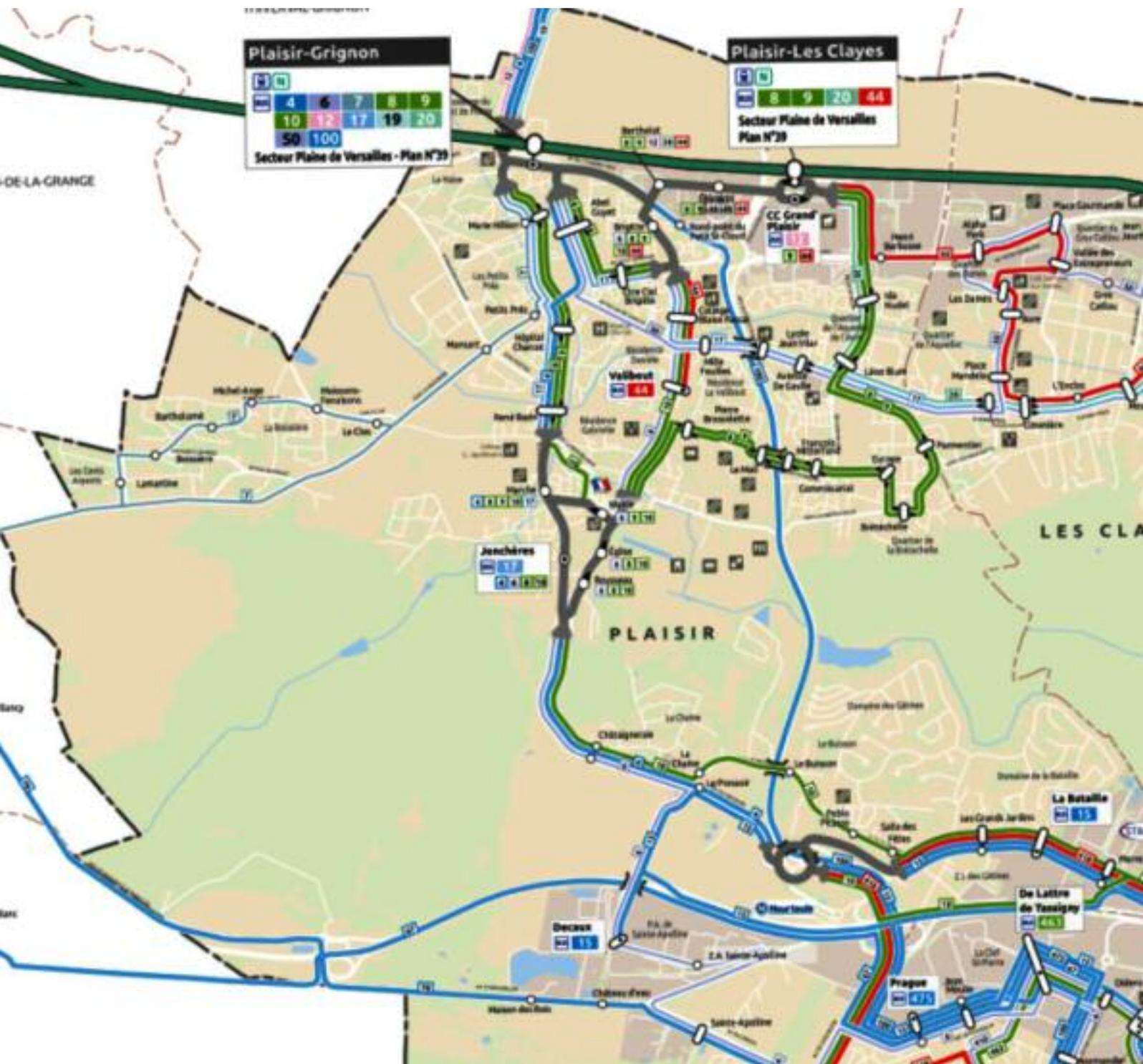
n'avait pas évolué depuis de nombreuses années. Les horaires de la ligne 5 ont été revus pour assurer des correspondances avec la ligne 7 aux arrêts Mousseaux, Paradou et Eglise de Jouars. Les usagers pourront ainsi bénéficier d'une alternative en rejoignant plus facilement la gare de Plaisir-Grignon.

• **Info +**

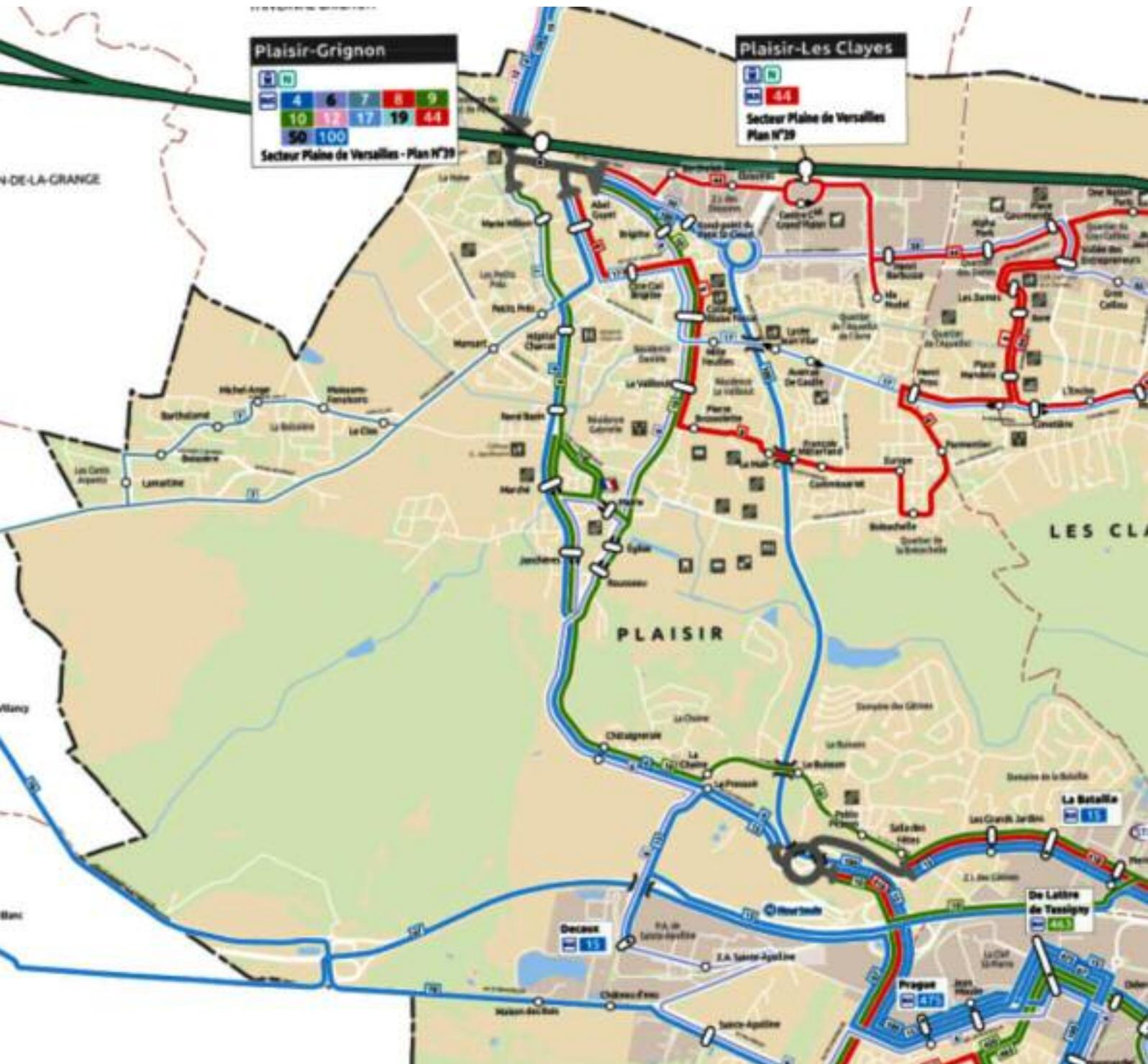
Le nouveau dispositif, qui sera plus simple, fera l'objet d'une évaluation après quelques mois de fonctionnement.

Une vingtaine de lignes seront restructurées à partir du 3 septembre 2018, avec 2 100 courses supplémentaires par an. Au final, plus de bus et plus de fréquence du lundi au dimanche, notamment le soir et le week-end.





Réseau sur Plaisir actuel



Réseau sur Plaisir en septembre 2018

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter  
le site [www.saint-quentin-en-yvelines.fr/reseaubus2018/](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/reseaubus2018/)

## Plaisir développe le sport libre

Face aux nouvelles pratiques de sport, qui se font en dehors d'associations, la Ville a décidé de développer plusieurs lieux afin d'en faciliter les pratiques, et ce, gratuitement.

Plaisir a, depuis longtemps, basé sa politique sportive sur le sport éducation, le sport associatif, le sport événementiel, ainsi que sur la qualité de ses infrastructures sportives.

Mais le constat a été fait que, depuis plusieurs années, la façon de pratiquer le sport évolue et met en exergue les activités dites « non fédérées », basées sur la santé et les loisirs, que l'on appelle le sport libre. Celles-ci doivent être développées de façon harmonieuse sans viser à concurrencer la pratique associative. L'émergence de ces nouvelles pratiques sportives doit permettre à toute la population de pratiquer librement des activités physiques, et ce, par le biais de l'aménagement d'espaces ou la construction d'équipements, en utilisant comme vecteur la santé et le loisir.

Pour rappel, la commune dispose déjà de 5 structures relatives à la pratique du sport libre (4 plateaux d'évolution et un terrain synthétique de football).

### Un synthétique en accès libre

Dans le cadre de la réfection du terrain synthétique du stade Giroux (changement de la pelouse), le petit terrain qui le jouxte sera dissocié,



avec un accès indépendant, et sera rénové lui aussi en synthétique. Permettant ainsi de jouer librement au football en équipes de 5 à 7 joueurs. Là encore, cette structure sera en accès libre.

Les pratiques nocturnes ne seront pas autorisées.

Un règlement sur chaque structure sera affiché. Les équipements et la maintenance de ceux-ci sont à la charge de la Ville, via sa Direction des Sports ou de sa Direction des Services Techniques, selon les travaux à effectuer.

### Le parc du château et le bois de la Cranne, chantres du sport libre

Ces deux lieux naturels que sont le parc du château et le bois de la Cranne sont déjà plébiscités par les joggeurs. Mais il est possible



d'y offrir d'autres pratiques sportives avec la réalisation d'un parcours de santé dans le parc du château, permettant de faire du cardio et du renforcement musculaire. Ce parcours, qui sera en accès libre, comportera plusieurs types de matériel et de structures pouvant répondre aux besoins de chacun dès la rentrée.



## Des assistants maternels toujours mieux formés

Le RAM accompagne les Assistants Maternels dans une démarche de formation en proposant une Formation sauveteur secouriste, qui débutera le 9 juin et qui se prolongera en septembre 2018



Dans le cadre de la formation continue, les assistants maternels indépendants ont participé activement en 2016 à la formation "Sauveteur secouriste du travail" organisée par la Relais Assistants Maternels. Avec toujours pour objectif de mettre à la disposition des Plaisirois des agents compétents et correctement formés.

Afin de compléter cette formation, une session de recyclage a lieu deux ans après la formation initiale. Ce recyclage aura lieu à partir du 9 juin et se prolongera jusqu'au mois de septembre 2018 par sessions composées de dix assistants maternels.

D'autres formations ont été proposées depuis octobre 2017 telles que :

- " Les troubles du langage chez l'enfant"
- " L'éveil de l'enfant de moins de 3 ans"
- " S'occuper d'un enfant en situation de handicap"
- " Prendre soin de soi pour prendre soin des autres"
- " Gérer les situations difficiles".

Tout ceci permettant aux assistants maternels plaisirois d'être le plus efficace dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, pour le bien des enfants.

## Un chemin de croix pour l'église

Le 17 juin, l'église Saint-Pierre va inaugurer son nouveau chemin de croix, apportant une touche finale à la rénovation de l'édifice. Ce chemin de croix, qui reprend les quatorze stations du Christ et son chemin de peine et de souffrance lors de la passion, a été réalisé par Esther Staron, artiste plaisiroise. D'une valeur de 6000 €,

il a été financé par la Paroisse et la totalité de la somme sera reversée au profit de l'association "L'œuvre d'orient".

L'inauguration aura lieu le 17 juin, à l'occasion de la messe de 10h30.



## Commémoration de l'appel du 18 juin



Le 18 juin prochain se tiendra la 78e cérémonie de commémoration de l'appel du Général de Gaulle. Elle sera présidée par Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, et Christophe Bellenger, Adjoint au Maire délégué aux Cérémonies patriotiques et correspondant Défense, en présence des membres de l'Union locale des anciens combattants et victimes de guerre.

L'appel du 18 juin est le premier discours pro-

noncé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Ce texte est un appel aux armes où le général incite à ne pas cesser le combat contre le Troisième Reich et où il prédit la mondialisation de la guerre.

Lundi 18 juin, à 18h, à la stèle du Général de Gaulle (angle des avenues de Geesthacht et du Général de Gaulle).

# Une nouvelle voirie pour la Mare aux Saules



Le 17 mai dernier, Madame le Maire, présentait les travaux d'amélioration, de sécurisation et de rénovation de la voirie qui vont être réalisés dans le quartier de la Mare aux Saules.

La ville de Plaisir s'est engagée à rénover des voiries de la Mare aux Saules. Des travaux qui, étant donné leur coût, seront réalisés sur deux exercices, 2018 et 2019.

Après concertation avec les associations du quartier, ils comprendront :

- La mise en sens unique de la voie ;
- La création de chicanes avec places de stationnement ;
- La création de 130 places de stationnement, à cheval sur voirie ;
- La mise aux normes PMR des trottoirs et la création d'une continuité piétonne ;
- La mise en sécurité de l'accès à l'école ;
- La création de zones de partages limitées à 20km/h ;
- Le remplacement des bordures et la réfection des revêtements ;
- Le remplacement des émergences.

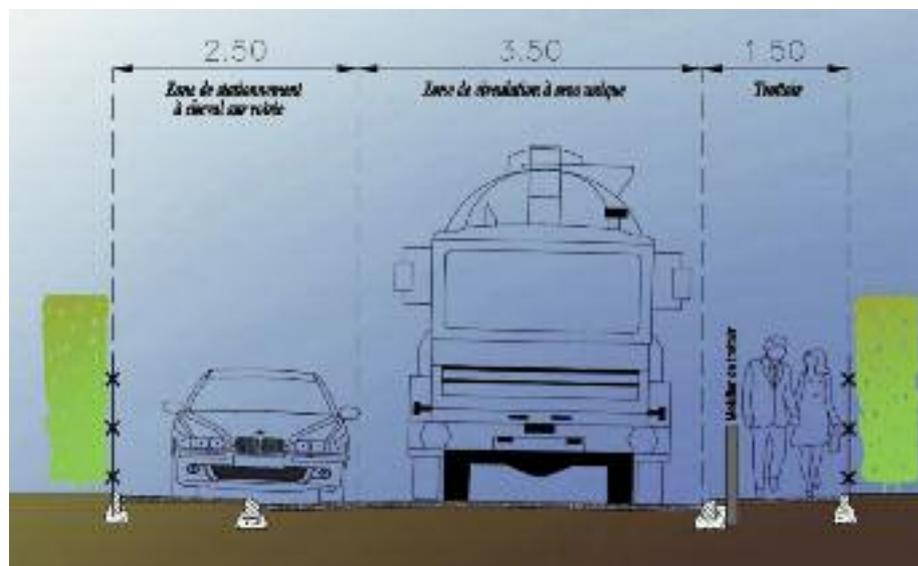
## Des travaux en deux phases :

La première phase débutera dès cet été pour une durée de 3 mois. Elle comprendra la rue des Saules et l'allée des Mélèzes.

La seconde phase concernera la rue des Saules et les allées des Cèdres, des Erables, des Platanes et des Acacias. Une phase qui devrait être réalisée à l'été 2019, pour une durée de 3 mois également.

La ville a missionné un bureau d'études pour organiser et suivre les travaux ville d'une part et d'autre part ceux engagés parallèlement par la copropriété.

Précisons également qu'une coordination a été faite en partenariat avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, compétente sur les domaines de l'éclairage public, l'eau et l'assainissement.



## Portes ouvertes RAM

Le 15 mai, la Maison des familles la Mosaïque accueillait les portes ouvertes du Relais assistants maternels. L'occasion pour les parents et les professionnels de la petite enfance de se

rencontrer, d'échanger et d'aborder les multiples facettes des pratiques des assistants maternels.



## RD 30 : modifications de la circulation

Suite à des problèmes d'infiltrations, des travaux relatifs au bassin enterré, en lisière du Bois de la Cranne, nécessitent une restriction de circulation sur ce secteur. Dans ce cadre, un basculement de circulation est mis en place dans le sens Sud-Nord. Cette mesure a pour

conséquence, pour le sens Poissy vers la RN12, la réduction de la chaussée sur 1 voie de circulation sur une longueur de 200 mètres. L'autre sens de circulation, maintenu à 1 voie, et basculé côté ouest. Cette configuration provisoire est mise en place jusqu'à la fin de l'été.



## Horaires estivaux de la Poste



Du 23 juillet au 25 août 2018, votre bureau de Poste adapte ses horaires. Retrouvez vos services habituels :

- Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Le vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
- Le samedi de 9h à 12h.

Accueil téléphonique La Poste : 3631 (service gratuit + prix appel)

Accueil téléphonique La Banque postale : 3639 (service 0.15 € / min + prix appel)



## Vol de l'hôtel à insectes de la Mairie



Des personnes malveillantes ont volé l'hôtel à insecte qui était installé dans le parc de l'Hôtel de Ville. La municipalité déplore cet acte malveillant alors qu'il avait été installé là pour favoriser la biodiversité.

## Collecte des encombrants

Collecte le 1<sup>er</sup> vendredi du mois : 04/05, 1<sup>er</sup>/06, 6/07, 3/08, 7/09, 5/10, 2/11, 7/12.

Déposez vos encombrants la veille du jour de la collecte.

Pour le secteur du Valibout, la collecte est effectuée tous les vendredis.

Info + : les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers (2m<sup>3</sup> maxi). Ces objets doivent être portables par deux personnes, de taille raisonnable et ne doivent pas encombrer le passage.

- Ferraille
- Matelas, sommiers et meubles (privilégiez la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat)
- Bois

Les objets refusés\* sont (liste non exhaustive) :

- Produits toxiques (peintures, huiles, phytosanitaires...)
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Gravats, plâtre, sanitaires
- Déchets verts



\* Acceptés sous conditions en déchetterie. [www.sqy.fr/dechetteries](http://www.sqy.fr/dechetteries)

Le dépôt des encombrants hors des dates (ou hors des lieux réservés au Valibout) est passible d'une amende.

### Une question, un problème ?

Un N°Vert 0 800 078 780 (service et appel gratuits) - [dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr)

## Une solution de garde pour les parents chercheurs d'emploi

Dans le cadre du partenariat engagé entre les services de la Ville et le Conseil départemental des Yvelines, la question de l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi a été largement évoquée. Cette réflexion partenariale a permis d'identifier plusieurs freins à l'embauche, dont celui des modes de garde pour les personnes en recherche d'emploi, ayant des enfants en bas âge.

Cette réflexion a donné lieu à un projet innovant entre le Conseil départemental et la ville de Plaisir pour expérimenter un nouveau dispositif visant à répondre à cet enjeu et à faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA ayant des enfants en bas âge.

Il s'agit d'embaucher au sein de la crèche familiale de la ville de Plaisir, une assistante maternelle pourra recevoir les enfants des bénéficiaires du RSA de

manière ponctuelle, lorsque leurs parents ont un entretien d'embauche, une formation ou un rendez-vous spécifique lié à leur insertion, ou de manière plus pérenne, dans le cas d'une reprise d'emploi, avec une durée maximale de trois mois. Si la personne reprend un emploi de manière durable, le service Petite enfance accompagnera la famille dans la recherche d'une place de garde pérenne, permettant ainsi de libérer la place occupée pour d'autres enfants de familles en insertion. Le projet débutera à Plaisir avec l'embauche de l'agent par la crèche familiale à compter du 1er juin 2018.

Les familles concernées bénéficieront de ce dispositif via leur travailleur social référent.

LA VILLE  
DE PLAISIR  
PRÉSENTE

# FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN

PARC DE  
L'HÔTEL-DE-VILLE

2, rue de la République - Plaisir

Restauration sur place

**18h00** Conservatoire en ouverture

Avec les classes et ensembles du conservatoire

**19h15** Inside Soul - Pop-Soul-Folk

**20h00** Swing Touch - Jazz Manouche

**20h45** DeMerkastel - Folk-Rock

**21h30** Gas Devils - Blues Rock

**22h15** Plump - Trip Hop



Infos : 01 30 79 63 20 - [culture@ville-plaisir.fr](mailto:culture@ville-plaisir.fr)  
[lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr) - [facebook.com/ville.deplaisir](https://www.facebook.com/ville.deplaisir)



# Événement



4<sup>e</sup> édition

# Run & Bike

**13 octobre**

Château  
de Plaisir

# Run & Bike is back !

Place à la 4e édition le 13 octobre prochain ! En couple, en famille ou bien entre ami(e)s et pourquoi pas entre collègues... composez votre duo et venez-vous éclater sur la distance de votre choix ! Du sport, du fun, quatre distances, forcément une course pour vous !

**Ouverture des inscriptions en ligne à partir du 15 juin 2018** [https://inscriptions-teve.fr/run-bike-de-plaisir-2018/select\\_competition](https://inscriptions-teve.fr/run-bike-de-plaisir-2018/select_competition)  
<http://ville-plaisir.fr/sports-loisirs/sports/run-bike>

Événement Ville de Plaisir - en collaboration avec ses associations sportives  
Samedi 13 octobre - Château de Plaisir  
Parking du Parc des sports - 227/229 rue de la Bretèche

## MODE D'EMPLOI

### Le « Run & Bike » c'est quoi ?

Courez et pédalez avec un vélo pour deux ! Une course ouverte à toute personne licenciée ou non qui consiste à alterner course à pied et vélo par équipe de deux en ne disposant que d'un seul vélo, en suivant le parcours mis en place par l'organisation. La pratique du Run & Bike permet de combiner « effort physique et stratégie de course ».

À noter : les changements entre équipiers sont libres. Ces derniers doivent être ensemble au moment de l'échange du VTT. Ils doivent obligatoirement passer ensemble aux points de contrôle désignés au début de l'épreuve (à chaque point et à l'arrivée). La tolérance est de 2 mètres. Il est interdit de monter à deux sur le vélo.

### Quel binôme ?

- Pour les courses des 15 et 8 kms, les inscriptions doivent s'effectuer par équipe de deux : femmes, hommes et mixtes.

- La course 15 km est ouverte pour les triathlètes dans le cadre du championnat régional Ile-de-France. A noter que cette course fait partie des 7 courses régionales.

Deux classements seront mis en place : amateurs et championnat régional.

- Pour les courses 4 et 2 kms, les inscriptions doivent s'effectuer par équipe de deux : filles, garçons et mixtes.

### Ayez l'esprit d'équipe !

Sur une distance donnée, les deux partenaires s'échangent librement le vélo comme bon leur semble, le but étant de franchir la ligne d'arrivée obligatoirement ensemble. A travers cette formule, les participants développent leur esprit d'équipe et renforcent la cohésion du binôme. Entre voisins, entre amis, entre collègues ou en famille, vivez l'expérience : moments de complicité et de solidarité garantis !

### Prenez un bol d'air !

Le « Run & Bike » se pratique en pleine nature, sur un circuit tout terrain dans un cadre exceptionnel. Investissez le parc du Château et le Bois de la Cranne en foulées et à coups de pédales. Une belle occasion de garder la pêche même en automne !



Le port du casque homologué à coque dure (Norme CE) et sanglé est obligatoire pour les 2 coéquipiers pendant toute la durée de l'épreuve. Seuls les vélos sans assistance électrique seront acceptés.



## Tour d'horizon de votre journée :

*08h30 : Accueil des participants et remise des dossards de la 1<sup>re</sup> course - 15km (adultes + 18 ans et championnat régional IDF)*

*09h15 : Briefing : consignes précises et rappel du règlement*

### **09h30 : Départ de la première course**

*10h45 : Accueil des participants et remise des dossards de la 2<sup>e</sup> course - 8km (14-17 ans et adultes + 18 ans)*

*11h30 : Briefing : consignes précises et rappel du règlement  
Remise des récompenses de la 1<sup>re</sup> course*

### **11h45 : Départ de la 2<sup>e</sup> course**

*13h00 : Remise des récompenses de la 2<sup>e</sup> course*

*13h30 : Accueil des participants et remise des dossards de la 3<sup>e</sup> course - 4 km (10-13 ans)*

*14h00 : Briefing : consignes précises et rappel du règlement*

### **14h15 : Départ de la 3<sup>e</sup> course**

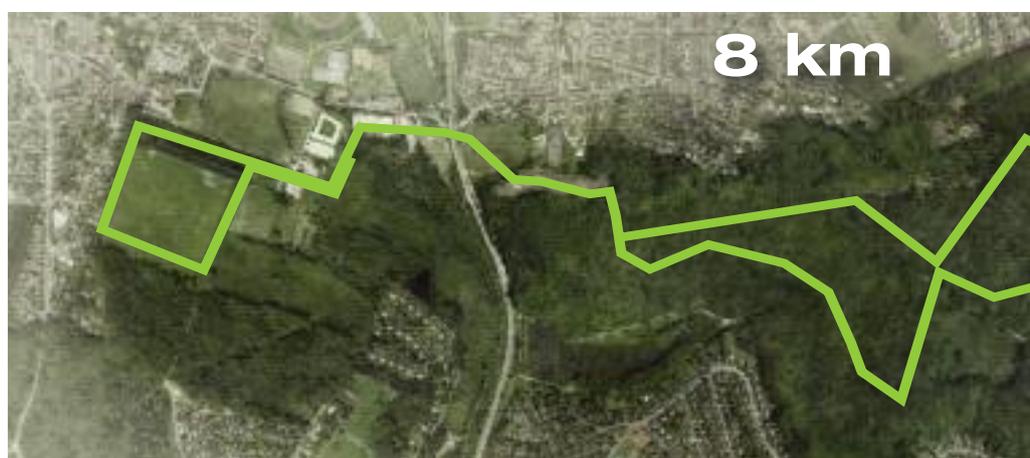
*14h45 : Accueil des participants et remise des dossards de la 4<sup>e</sup> course - 2 km (6-9 ans)*

*15h15 : Remise des récompenses de la 3<sup>e</sup> course*

*15h30 : Briefing : consignes précises et rappel du règlement*

### **15h45 : Départ de la 4<sup>e</sup> course**

*16h15 : Remise des récompenses de la 4<sup>e</sup> course*



4 km



15 km



**La difficulté des parcours est adaptée pour chaque catégorie :**

**1<sup>re</sup> course - 15 km :**

- + 18 ans (nés avant 2000)
- Championnat régional IDF

**2<sup>e</sup> course - 8 km :**

- 14-17 ans (nés entre 2001 et 2004)
- +18 ans (nés avant 2000)

**3<sup>e</sup> course - 4 km**

- 10-13 ans (nés entre 2005 et 2008)

**4<sup>e</sup> course - 2 km**

- 6-9 ans (nés entre 2009 et 2012)

#### **Licences et certificats médicaux**

Les licenciés FFTRI doivent présenter leur licence au moment du retrait du dossard.

Les doubles licenciés FFC et FFA doivent présenter leurs licences et s'acquitter d'une licence journée (assurance).

Pour tous les autres participants, ceux-ci doivent présenter un certificat médical d'aptitude à un sport en compétition de moins d'un an ou d'une licence sportive compétition en cours de validité et s'acquitter d'une licence journée en supplément de l'inscription.

Aucun pratiquant ne sera accepté sans ces modalités.

#### **Tarifs 2018 :**

**De 6 à 17 ans :** 6 € par personne tout compris (4 € pour les licenciés FFTRI)

**Adultes + 18 ans :** 13 € par personne tout compris (11 € pour les licenciés FFTRI)

Ce tarif comprend 0,5 € pour les frais d'inscription pour les 6 à 17 ans, 0,65 € pour les adultes + 18 ans et 2 € pour la licence journée (sauf pour les licenciés FFTRI).

Une course solidaire !

1 € par inscription sera reversé à « l'Association Petits Princes », dont l'objectif majeur est de réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

#### **Info + :**

le nombre d'inscriptions est limité à 250 équipes par course longue (8 km et 15 km), à 100 équipes pour la course des 4 km et à 60 équipes pour la course des 2 km. Les Licences et/ou certificat médical seront à présenter au secrétariat le jour de l'épreuve.

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations



Ensemble accueillons la

# RYDER CUP 2018



LE GOLF NATIONAL  
FRANCE



## Des Plaisirois champions de France de boxe



L'équipe minime du collège Blaise Pascal de Plaisir a été sacrée Championne de France UNSS 2018 de boxe assaut, à Vendôme le 25 mars dernier. L'équipe est composée des quatre boxeurs Génèse Pierre-Louis, Céliane Ngaha, Victoria Boum et Eden Guimard, et du jeune juge et arbitre Alexandre Thorel. Félicitations à eux pour cette performance !

Notons également qu'une équipe du lycée Jean Vilar a participé au Championnat de France de Savate Boxe Française dans les Vosges du 20 au 22 mars 2018, en équipe cadette excellence. Ils ont terminé à la 19e place dans une compétition où le niveau était très relevé.

## Une fin d'année scolaire sportive



Organisés par la Direction des Sports de la Ville, les traditionnels challenges sportifs très attendus par les élèves du CP au CM2 se déroulent du 29 mai au 18 juin prochain. 2700 enfants participent aux épreuves d'athlétisme au stade Giroux, et de gymnastique au Palais des Sports. Ces rencontres de fin d'année sont l'aboutissement des cycles en gymnastique et athlétisme effectués au cours de l'année scolaire et encadrés par 8 Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la Ville (E.T.A.P.S). De belles performances en perspective avant la trêve estivale !



## Gala de l'EGP, le 23 juin

Le 23 juin prochain, l'Étoile gymnique plaisiroise organise son grand gala de fin d'année. Une journée de fête, où les athlètes de l'EGP présenteront au public tout leur savoir-faire lors de prestations exceptionnelles.

Le gala aura lieu au Palais des sports, le 23 juin de 18h à 20h. Entrée libre.

## 16 juin : tournoi de rugby à 7

Le Plaisir rugby club organise, le 16 juin prochain, son grand tournoi de rugby à 7, le "Plaisir sevens rugby", compétition qui réunit un grand nombre d'équipes cadets (-16 ans). Un tournoi de haut niveau qui est déclaré et validé par le CIFR (Comité d'Île-de-France de rugby).

Le tournoi se tiendra au stade Barran, à partir de 10h. Entrée libre.



### Athlétisme :

Les 29 et 31 mai et les 1er, 4 et 5 juin de 9h à 16h au stade Giroux



### Gymnastique :

Les 8,11,12,14,15 et 18 juin - de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au Palais des Sports

## “Interactions” : la coopération inter- nationale s'expose



Les départements de l'Essonne et des Yvelines s'associent pour exposer leur politique en faveur de la coopération internationale. Une exposition itinérante vient de débiter pour mettre en avant l'engagement des différents acteurs locaux pour le développement des pays du sud.

### D'avril à décembre dans les Yvelines

Pour célébrer, les 10 ans de la politique départementale "Yvelines, partenaires du développement", le Département des Yvelines a confié à YCID\*, en partenariat avec le Département de l'Essonne, la réalisation de cette exposition. Intitulée "InterActions : Essonniens et Yvelinois s'engagent pour la coopération internationale", celle-ci présente en 36 panneaux ce qui motive l'engagement dans la solidarité internationale des acteurs de notre territoire et l'illustre à travers le témoignage des associations, communes, écoles... porteurs de projets, et de ceux qui animent ou bénéficient des projets dans les pays du sud.

En complément de l'exposition, les écoles primaires, les collèges et les accueils de loisirs seront invités à une visite guidée de l'expo, à accueillir dans leurs classes des expositions complémentaires, à rencontrer des représentants du Comité Yvelines de l'UNICEF, ou à participer à la campagne nationale de collecte de fournitures scolaires "Rentrée solidaire : un cahier, un crayon" en faveur des écoles publiques du Tchad.

L'exposition sera présentée en extérieur sur des sites ouverts au public, et voyagera dans les Yvelines. **Elle s'installera à Plaisir dans l'allée principale du parc du Château, du 9 au 30 juin prochains.**

Exposition tout public.

Infos : 01 30 79 63 20 - culture@ville-plaisir.fr

\*YCID : Yvelines coopération internationale et développement

## DÉMOS : une formidable aventure musicale et humaine !

Partenaire actif auprès du projet DEMOS, le Conservatoire est très fier de voir quatre de ses jeunes élèves retenus pour être musiciens renforts au sein du projet Orchestre Demos Yvelines 2018 ! Cet orchestre se produira en concert le 15 juin prochain à l'Orangerie de Versailles ainsi que le 24 juin dans la salle de concert de la Cité de la musique. Préparés et

portés par leurs professeurs, ces élèves seront donc les ambassadeurs musiciens du conservatoire de Plaisir sur ces deux magnifiques plateaux. Ils viendront également pour l'occasion, soutenir les jeunes Plaisirois inscrits dans la démarche Demos depuis bientôt deux années. Félicitations à eux !



Classes et élèves : Violons - professeur : Emilie Lawrence-Ranguin - Eugénie Knocker - Maxime Argaud - Violoncelle- professeur : Hélène Jeandel - Elora Logean - Flûte traversière - professeur : Marie France Didier-Clausner - Johane Restoux

Un événement Ville de Plaisir



**9 juin**

*Escapes*  
**D'AILLEURS**

Château de Plaisir

**14h30 // 23h30**

Entrée libre

Me et leur - Credit de la communication - Concepteur : BOCHE Rousseau - MARS 2016 / Impression : Marcel communication

Festieux et Compagnie ★ Dynamic Land ★ FLG Event ★ Mélusine ★ Cie des quatre saisons ★ Escal Grimpe ★ Ecuries Yann Catier - Plaisir équitation ★ Sassy Swingers ★ Soul Legend avec Quinze ★ Les Balochiens ★ Cie Paris Bénarès ★ Cie Envers du Monde ★ Cie Le Caramantran ★ Lúcia de Carvalho ★ Kora Jazz Trio ★ Orchestre National de Barbès ★ LMC LOCKERS, SPARTIATES et le collectif Unicypher crew ★ Ecole 3IS ★ Move et dance ★ Cowboy hat dancers ★ Ressortissants Marocains ★ ARGPP ★ Dans tous les sangs ★ AHAA ★ DAGP ★ Casa du Portugal ★ Orchitech ★ Loisirs et Culture ★ Le Conservatoire de la Ville ★ Service Environnement de la Ville ★ Les départements des Yvelines, de l'Essonne et YCID pour l'exposition InterActions

[lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

<https://www.facebook.com/ville.deplaisir>





## 3 août Une soirée la tête dans les étoiles

Comme chaque été, l'association Véga organise la Nuit des étoiles.

Au programme, vous pourrez assister aux conférences "Pourquoi l'astronomie", présentée par Bernard Lelard, et "Télescope spatial", présentée par Jean-Pierre Martin.

Cette année elle aura lieu le vendredi 3 août, à partir de 21h30, dans le parc du château. Entrée libre.

**Renseignements au 06 85 74 59 61.**

# Déambulation poétique dans la ville

**SQ**  
Terre d'innovations



Grâce aux itinéraires poétiques de Saint-Quentin-en-Yvelines, les médiathèques accueillent depuis janvier 2018, Yves Gaudin, poète et rhapsode, en résidence, pour son projet "Insurrection poétique et pacifique". Neuf classes de primaires et collège ainsi qu'une vingtaine d'adultes ont pu participer à cette aventure poétique unique en son genre.

Le projet en deux objectifs :

- Donner le goût de la poésie : Yves Gaudin, poète et rhapsode, donne aux enfants, adolescents, adultes, le goût du poème en leur proposant d'apprendre par cœur et par corps (genre langue des signes) des poèmes en toutes les langues
- Créer dans la ville une performance artistique autour de la poésie : avec le défilé final dans les rues de Plaisir, où tous pourront scander les poèmes appris, de façon festive et colorée. Ce défilé sera intergénérationnel, interculturel et devra toucher le cœur des gens, le cœur de la cité. Il démarrera à l'école Rabelais, passera par le collège Blaise Pascal et l'école Brossolette, pour terminer devant la Mairie.

Événement le 23 juin, départ à 10h, depuis l'école Rabelais.

# Soyez au cœur d'une intrigue glaçante !

Rejoignez la classe d'art dramatique du Conservatoire pour vous essayer au jeu d'acteur à l'occasion de la murder party qui se jouera du 29 juin au 1er juillet sur la Ville. Réveillez l'enquêteur qui sommeille en vous et élucidez le crime !

## Les règles du jeu

Un meurtre a été commis et les suspects ont été confinés sur place par les autorités. Avant que la police n'arrive sur les lieux du crime, les spectateurs par petits groupes, devront mener l'enquête durant deux heures. Ils seront invités à scruter la scène de crime, à collecter dans l'aire de jeu des indices (documents papier cachés, enregistrement audio, etc.). À partir d'éléments collectés, ils interrogeront les suspects à leur guise, autrement dit les comédiens, qui durant toute la durée du jeu, feront vivre leurs personnages, et improviseront au gré des interrogatoires et des rencontres entre eux.

Trois scènes ponctueront par ailleurs la soirée. En fin de jeu, chaque équipe désignera son coupable, avant que la vérité ne soit révélée par le meneur de jeu !

## « Un cadavre dans la bibliothèque »

Murder Party librement inspirée du roman d'Agatha Christie - proposée par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville et mise en scène par Olivier Besson, professeur d'art dramatique au Conservatoire

Tout public - Gratuit – sur inscription à partir du 1er juin sur [lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

Attention ! Nombre de places limité

Infos et conditions de participation : 01 30 76 63 31 ou [conservatoire@ville-plaisir.fr](mailto:conservatoire@ville-plaisir.fr)

### • Vendredi 29 juin – 20h30

**Théâtre Espace Coluche**

**Réservations :**

<https://www.weezevent.com/murder-party-6>

### • Samedi 30 juin – 20h30

**Château de Plaisir**

**Réservations :**

<https://www.weezevent.com/murder-party-samedi-chateau>

### • Dimanche 1er juillet – 16h - Centre hospitalier de Plaisir

**Réservations :**

<https://www.weezevent.com/murder-party-dimanche-centre-hospitalier-de-plaisir>

## Réveillez l'enquêteur qui sommeille en vous et élucidez le crime !

Inscriptions et conditions de participation : 01 30 79 63 31 ou [conservatoire@ville-plaisir.fr](mailto:conservatoire@ville-plaisir.fr)



## Un spectacle enchanteur

Barbara Glet de la Compagnie Les Volubiles proposera aux tout petits le spectacle "Moi je ne suis pas un éléphant". Son père est capitaine de bateau, sa mère princesse des couleurs. Hippopotames, crabes et poissons peuplent ses pensées. La pluie, le bain, la nuit, tout devient épopée.

Public : 0 à 4 ans. Durée : 30 minutes.

Le spectacle se tiendra le 9 juin, à partir de 10h30, à la Maison des familles La Mosaïque.

TRADUITE EN VIEUX  
**Murder Party**

D'après  
*Un cadavre dans la bibliothèque*  
d'Agatha Christie

**Cluedo géant**  
orchestré par les élèves  
de la classe d'Art dramatique  
et musiciens du Conservatoire

Mise en scène  
**Olivier Besson**

Vendredi **29 juin** 20h30  
Théâtre Espace Coluche

Samedi **30 juin** 20h30  
Château de Plaisir

Dimanche **1er juillet** 16h  
Centre Hospitalier de Plaisir

**C** CONSERVATOIRE  
D'ART DRAMATIQUE ET MUSICAL  
Conservatoire de la Ville de Plaisir  
01 30 79 63 31

Tout public - Nombre de places limité  
Gratuit sur inscription dès le 1er juin  
sur [lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

Un événement Ville de Plaisir



9 juin

*Scales*  
**D'AILLEURS**

Château de Plaisir

**14h30 // 23h30**

Entrée libre

avec  
**L'Orchestre National  
de Barbès**

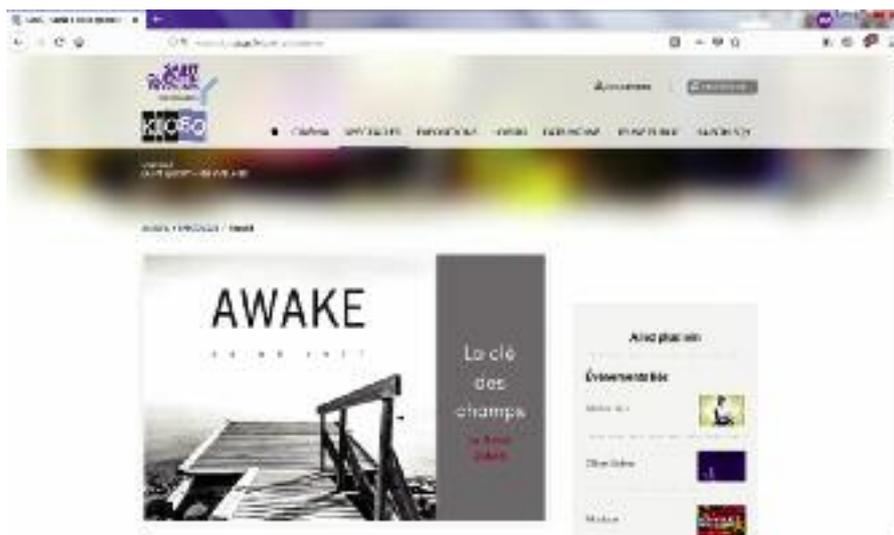
[lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

<https://www.facebook.com/ville.deplaisir>



Photo: P. B. / O. B. / C. B. / D. B. / E. B. / F. B. / G. B. / H. B. / I. B. / J. B. / K. B. / L. B. / M. B. / N. B. / O. B. / P. B. / Q. B. / R. B. / S. B. / T. B. / U. B. / V. B. / W. B. / X. B. / Y. B. / Z. B.

## Un site dédié à la culture



Il y a du nouveau dans la culture, avec le portail Kiosq. Développé par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ce site vous informe sur l'actualité des événements culturels de l'ensemble des villes qui composent Saint-Quentin-en-Yvelines (expositions, spectacles, loisirs, cinéma...).

En plus d'annoncer les spectacles, Kiosq vous offre la possibilité d'acheter vos billets en ligne pour les événements se tenant à Plaisir (la Clé des champs, le TEC, etc), à compter de la saison 2018/2019 :

- Pour le TEC, à partir du 5 juin ;
- Pour la Clé, à partir du 11 septembre.

# FÊTE DE LA MUSIQUE 21 juin

Parc de l'Hôtel de Ville

- 18h : Conservatoire en ouverture - avec les classes et ensembles du conservatoire
- 19 h15 : **Inside Soul** - Pop-Soul-Folk
- 20h : **Swing Touch** - Jazz Manouche
- 20h45 : **DeMerkastel** - Folk-Rock
- 21h30 **Gas Devils** - Blues Rock
- 22h15 : **Plump** - Trip Hop



## Prochainement à la Clé

MUSIQUE // 1<sup>er</sup> juin - 20h45

**Julien Brunetaud Trio**

Dans le cadre de Jazz à la Clé

Tarifs : 10,90 € / 8,30 € / 6 € / 5,90 €

18h30 : Master class - **le piano**

**blues et boogie**

Gratuit sur inscription

MUSIQUE - DANSE // 2 juin - 20h45

**Cabaret poétique "Le Temps"**

Par l'association un Temps de poète

Tarifs : 9 € / 5 €

EXPOSITION // Du 12 au 21 juin

**Exposition des cours d'arts plastiques du conservatoire**

Entrée libre

THÉÂTRE // 30 juin - 20h45

**"Impronet impro show"**

Par l'association Impronet

Tarifs : 3 €



## La danse en lumière

À l'occasion de la première édition de la journée de la danse impulsée par le Conservatoire de la Ville, venez à la rencontre des professeurs et danseurs ; immergez-vous au cœur des ateliers, des projets artistiques ou encore des travaux chorégraphiques pour découvrir les coulisses de l'apprentissage de cette discipline à Plaisir... et peut-être nous rejoindre ?

**Nouveauté :** journée de la danse  
 Classique – Modern'Jazz - Contemporain  
 Samedi 23 Juin – 14h30/18h  
 “Scènes d’ateliers - Ateliers en scène”  
 Conservatoire de Danse – Clé des Champs - 13 rue Romain Rolland  
 Ouvert à tous – gratuit.  
 Programme complet disponible sur la page Actualité du Conservatoire du site de la ville

## Le 16 juin, le Conservatoire fête ses quarante ans !

40 ans, ce n'est pas rien... Et quel meilleur endroit à Plaisir que le Théâtre Espace Coluche, antre de la culture plaisiroise pour les célébrer ! À l'occasion de cet événement mémorable, le Conservatoire vous a concocté une soirée riche en surprises, le 16 juin prochain.

### Une soirée ponctuée de temps forts

À 17h30, nos jeunes artistes en Orchestre et grands Ensembles rentreront en scène pour régaler vos sens ! Succèdera à ce premier temps fort, un grand spectacle à 20h30 durant lequel vous pourrez apprécier toute la richesse et la diversité qu'offre le Conservatoire.

Ces deux temps de scène encadreront une

rétrospective présente dans le hall du Théâtre Espace Coluche, de 18h30 à 20h30. L'occasion de découvrir une partie de l'histoire de l'institution culturelle de la Ville par décennie, depuis 1977... le tout en immersion sonore et visuelle !

Infos et programme sur l'essentiel-plaisir.fr  
 Attention ! Réservation obligatoire :

<https://www.weezevent.com/les-40-ans-le-spectacle> - séance 20h30

<https://www.weezevent.com/les-40-ans-junior> - séance 17h30

## Une pièce de théâtre dans le château

Des acteurs amateurs, âgés entre 15 et 20 ans, participent durant la première semaine de juillet au stage de théâtre "Le château en T". Avec une restitution face à un public le 5 juillet.

Mais que cache cette dénomination de "Le château en T" ? S'agit-il d'une histoire de fantômes, d'une énigme architecturale, d'un mystère insondable ou d'un simple jeu de mots ? Ce sont les participants du stage qui répondent



à cette insondable question, avec leur imaginaire et leur fantaisie. Ceci afin d'inventer une forme théâtrale déambulatoire dans les méandres du château de Plaisir.

N'hésitez pas à venir assister à cette création le 5 juillet, à 18h30, au Château de Plaisir.

**Renseignements :** 01 30 79 63 31 ou [conservatoire@ville-plaisir.fr](mailto:conservatoire@ville-plaisir.fr)



## Inscriptions au Conservatoire

Les inscriptions se dérouleront du 18 au 30 juin via l'Espace Citoyens : [www.espace-citoyens.net/ville-plaisir/espace-citoyens/](http://www.espace-citoyens.net/ville-plaisir/espace-citoyens/) ; démarche en ligne simple et rapide !  
 Infos : 01.30.79.63.31 - [conservatoire@ville-plaisir.fr](mailto:conservatoire@ville-plaisir.fr)

Un événement Ville de Plaisir



# Conservatoire

fête  
ses **40**  
ans

Acte III : Le Retour !

Entrée libre sur réservation  
Billetterie en ligne sur [lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

Samedi  
**16 juin**

Théâtre Espace Coluche

17h30 // Les 40 ans "Junior"

18h30 - 20h // Exposition et  
performance live "40 ans"

20h30 // Les 40 ans : Le Spectacle



Conservatoire  
Musique // Danse // Art dramatique // Arts et sciences



[lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

<https://www.facebook.com/ville.deplaisir>

01 30 79 63 31 - [conservatoire@ville-plaisir.fr](mailto:conservatoire@ville-plaisir.fr)  
13 Rue Romain Rolland, 78370 Plaisir

## Conservatoire ►

### 16 juin

#### Les 40 ans du Conservatoire

Sur réservation obligatoire en ligne sur [lessentiel-plaisir.fr](http://lessentiel-plaisir.fr)

- 17h30 : les 40 ans Junior
  - 18h30 : Exposition « à la découverte des 40 ans » avec performance Live
  - 20h30 : les 40 "Le Spectacle"
- Théâtre Espace Coluche - voir p.48

### 23 juin

#### Journée Danse

Après-midi performance et découverte des classes Danse  
Conservatoire de Danse  
14h30 à 18h - Entrée libre

### 26 juin

#### Ecoliers en Scène

"M<sup>elle</sup> Louise et l'aviateur"

En partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale et le réseau Canopé - Avec les élèves et les enseignants des écoles maternelles et élémentaires et les professeurs de Musique, Théâtre, Danse contemporaine et Arts plastiques du Conservatoire, et les conseillers pédagogiques de la Circonscription.  
TEC - 19h30 - places limitées

### 30 juin

#### Arts en Eveil

Les classes Eveils du Conservatoire en scène - TRM à partir de 14h30

### Du 2 au 5 juillet

#### Stage "Théâtre en T"

Château - Sur inscription au Conservatoire - voir p.48

## Événement ►

### 09 juin

#### Festival Escales d'ailleurs

14h30-23h30- Parc du château

### 17 juin

#### Inauguration du chemin de croix

Messe de 10h30 – église Saint-Pierre  
voir p.31

### 21 juin

#### Fête de la musique

Parc de l'Hôtel de Ville - 18h/23h

### 29 & 30 juin - 01 juillet

#### Théâtre en Ville

"Murder Party" – Cluedo géant  
Vendredi 29 juin - 20h30 TEC  
Samedi 30 juin \_ 20h30 : Château  
Dimanche 1<sup>er</sup> juillet \_ 16h : Centre hospitalier de Plaisir  
Sur inscription - Voir p.45

### Du 9 juillet au 31 août

#### Les Estivales

Nombreuses animations d'été, dans le parc du château - voir p.12 et 13

### 13 juillet

#### Fête du 14 juillet

Parc du château  
- 21h/01h Bal  
- 23h feu d'artifice intercommunal, en partenariat avec les Clayes-sous-bois

### 03 août

#### Nuit des étoiles

Parc du château - 21h30  
Avec l'association VEGA

### 31 août

#### Cinéma en plein air

En partenariat avec le département des Yvelines "Les Yvelines font leur cinéma" - "Sully" avec Tom Hanks  
Parc du château - 20h45

### 08 septembre

#### Fête des associations

Palais des sports et ses extérieurs  
10h/17h  
Inscriptions - Démonstrations  
Restauration sur place

## Exposition ►

### 28 mai au 30 juin

Illustrations de 2 contes russes "Matriochka" et "Helena, Yvan et les oies" - Par la classe Arts plastiques du Conservatoire  
Médiathèque La Mosaique du 28 mai au 8 juin - Médiathèque du Château du 12 au 30 juin

### 02 & 03 juin

#### Exposition régionale nord de Bonsaï

Par Les amis du Bonsaï de Plaisir  
Démonstrations - Vente Bonsaï, pots, outils, engrais bio - Restauration rapide sur place  
Cour des communs du Château  
10h/18h - Entrée libre

### 12 au 21 juin

#### Les Arts Plastiques s'exposent à la Clé des Champs

Vernissage : mercredi 13 juin - 19h30  
Avec la participation des ensembles du Conservatoire

## Municipalité ►

### 18 juin

#### Commémoration de l'appel du 18

juin, à 18h, à la stèle du Général de Gaulle (angle des avenues de Geesthacht et du Général de Gaulle).  
Voir p.31

### 30 juin

#### Remise des dictionnaires aux CM2

Gymnase Hassler - à partir de 9h.

## Animation ►

### 17 juin

#### Vide grenier

10h à 18h - Parking du château  
voir p.22

### 20, 21, 26 et 27 juin

#### Les journées "portes ouvertes" des

jardins d'enfants - 18h à 20h  
20 et 27 juin à la Maison des Familles  
Flora Tristan  
21 juin à Baby accueil  
26 juin à la Maison des familles Camille Claudel  
voir p.23

### Du 26 juin au 6 juillet

#### Animation jeux d'eau pour les enfants de la crèche familiale

### 9 juillet

Balade contée dans le parc du château avec Pascal et Jérôme  
De 15h à 16h

## 12 juillet

### Goûter lectures au pied du grand chêne avec Maryse, Sophie ou Nathalie

Chacun apporte son goûter à partager - N'oubliez pas les boissons fraîches - 15h30 à 17h

## Du 4 au 27 juillet et du 21 au 24 août

### Plongez dans la piscine à livres avec nous !

Château de Plaisir de 14h à 17h

## 29 août

### Défi molkky (jeu d'adresse finlandais)

entre équipes familiales de la médiathèque du château et équipe de la ludothèque.

Inscription obligatoire à la ludothèque et au château à partir du 23 juin.

Rdv parvis du château 14h30 à 16h30.

## Sport ►

## 16 et 17 juin

### Le PRC organise le tournoi seven 16 juin et le tournoi M12

10h - Stade Barran  
voir p.41

### Le FOP organise le tournoi de football Jegou - Stade Giroux

## 23 juin

### Gala de fin d'année de l'EGP

Palais des sports  
voir p.41

## 24 juin

### Le CPP organise un tournoi en faveur du développement du tennis de table au Togo - Gymnase Eyquem

## Bloc note Bib

Horaires du 7 juillet au 1<sup>er</sup> septembre -

Médiathèques du Château et de La Mosaïque\*

Mardi : 14h - 19h / Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 17h30 / Samedi : 10h - 12h30 et 14h - 17h30 (\*La Mosaïque fermée le samedi) / Jeudi et vendredi : 14h-17h30

Fermetures exceptionnelles : Vendredi 13 juillet

(Château) / Samedi 14 juillet / Mercredi 15 août

Du 30 juillet au 5 août (La Mosaïque) / Du 6 au 12 août (Château)

Retrouvez les médiathèques au Forum des associations

Samedi 8 septembre de 10h à 17h30

### Catalogue des bibliothèques

> Vous pouvez consulter notre catalogue sur le site de la ville : [mairiedeplaisir/sportsloisirs/bibliothèques/catalogue](http://mairiedeplaisir/sportsloisirs/bibliothèques/catalogue)

Avec votre n° de carte lecteur et votre nom vous aurez accès à votre compte et pourrez ainsi suivre vos prêts.

### Participation à la Fête du jeu

> Samedi 2 juin

Maison des familles Flora Tristan - 14h à 17h30

En collaboration avec la Ludothèque et le réseau des médiathèques - Jeux à découvrir : Just Dance / Super Smash Bros brawl / Journey

### Spectacle pour les tout-petits

> Samedi 9 juin

Médiathèque de La Mosaïque 10h30

"MOI JE NE SUIS PAS UN ELEPHANT"

Avec Barbara Glet / La C<sup>o</sup> des Volubiles

Son père est capitaine de bateau, sa mère princesse des couleurs. Hippopotames, crabes et poissons peuplent ses pensées. La pluie, le bain, la nuit, tout devient épopée.

Inscription obligatoire

### Déambulation poétique

> Samedi 23 juin

"C'est toujours quand tu es là qu'il se passe quelque chose"

Défilé poétique et coloré avec des écoliers, collégiens et adultes, ayant participé aux ateliers menés par le poète et rhapsode Yves GAUDIN.

Départ de l'école primaire François Rabelais, rue du Petit Bois - 10h - Arrivée en mairie vers 11h30.

### Paniers d'été

> A partir du 23 juin

Les "Paniers d'été" seront disponibles.

Sélection de livres pour l'été par les bib.

### Terrasses d'été

> Dès samedi 7 juillet

Parvis du Château

10h à 17h30 / 19h les mardis

### Animations spéciales été sur inscription

#### Parc du château

> Lundi 9 juillet de 15h à 16h

Dans le cadre de l'animation "Partir en livre"

Balade contée dans le parc du château avec Pascal et Jérôme

> Jeudi 12 juillet de 15h30 à 17h

Goûter lectures au pied du grand chêne avec Maryse, Sophie ou Nathalie

Chacun apporte son goûter à partager

N'oubliez pas les boissons fraîches !

> Du mardi 24 au 27 juillet de 14h à 17h

> Du mardi 21 au 24 août de 14h à 17h

Plongez dans la piscine à livres avec nous !

> DMercredi 29 août de 14h30 à 16h30

Concours de Molkky (jeu d'adresse finlandais)

entre l'équipe de la Médiathèque du Château et

l'équipe de la ludothèque

Inscription obligatoire à la Ludothèque et au

Château

Apporter votre jeu ou venez nous soutenir

Goûter à la fin du concours

### Vos rdv mensuels

> ESCAPAGE : club de lecteurs

Mardi 12 juin

Dernier club de lecture de la Médiathèque

Avec votre pique-nique de fin d'année

De 20h à 22h30 - Médiathèque du Château

> PORTAGE À DOMICILE DE LIVRES :

9h/13h - gratuit - prendre rendez-vous par télé-

phone à la médiathèque du Château

01 30 79 63 17 / 18

> LES BB BOUDOIRS

Animés par les bibliothécaires

Samedi 2 juin

Médiathèque du château - 11h

Mercredi 6 juin

Médiathèque de La Mosaïque - 10h

> LECTURE DE CONTES ET ALBUMS :

Par les bibliothécaires - A partir de 4 ans

Tous les mercredis sur les 2 médiathèques : La

Mosaïque 11h - Château 16h

Bernard Ansart,

Président du groupe  
Ensemble, avançons pour Plaisir  
LREM-Non Inscrits

### Des hiatus dans les bus.

Décidément pour notre municipalité la concertation reste au mieux de l'information. De nombreux concitoyens seront impactés dans leur vie quotidienne en septembre par la mise en place d'une nouvelle organisation des lignes de bus gérées par Ile-de-France-Mobilités (Région) et SQY dont notre Maire est la première Vice-présidente. Si cette nouvelle organisation comporte des améliorations notoires, elle provoque une vague de mécontentement d'un grand nombre d'usagers de Plaisir qui se sont constitués en collectif. Le schéma de circulation proposé semble bien avoir été décidé sans prendre leur avis et pourtant ils ne sont pas en reste d'analyses pertinentes ni de propositions concrètes. Pourquoi prévoir la suppression d'une desserte directe entre le Valibout et le centre commercial « Grand Plaisir » alors que de nombreuses personnes utilisent cette liaison quotidiennement ? Pourquoi pénaliser les habitants de l'Aqueduc en supprimant deux arrêts très fréquentés ? Quelle est la réelle valeur ajoutée de la future ligne 9 ? Une ligne courte se justifie par la desserte des arrêts les plus fréquentés y ajouter par exemple ceux du Valibout et du centre commercial répondrait à une attente forte des Plaisirois. Nous demandons à notre Maire de prendre contact avec les associations d'usagers, d'écouter leurs propositions et de se faire porteur des plus pertinentes auprès de SQY et de la Région.

Contact : Ensembleavanconsplaisir@gmail.com

Djamel Niati,

Président du groupe  
À gauche toute : l'humain d'abord  
Front de gauche

### Bilan du mandat : épisode 2

Poursuivons, avec la question de la mobilité, le bilan d'un mandat dont notre ville commence à en subir les effets amers. Les déplacements soulèvent de réels problèmes sur le territoire : un projet de plan de circulation passé aux oubliettes et en dépit des promesses électorales l'élargissement de la RD 30 n'a pas facilité le trafic automobile interne à notre ville.

Il y a pourtant des solutions : développer les circulations douces (vélo, piétons) mais surtout augmenter le nombre de dessertes et la fréquence de passages des transports en commun. Encore loupé ! C'est le contraire qui s'est produit : notre ville s'est vu imposer par SQY une diminution drastique de bus, sans que Madame le Maire qui est aussi 1ère Vice-présidente de SQY et du Conseil départemental, n'y trouve quoi que ce soit à redire...

Au-delà de ses esbroufes habituelles de communicante, elle n'a ni voulu, ni su faire valoir l'intérêt de ses administrés auprès des instances décisionnelles ? A-t-elle seulement négocié une contrepartie à de tels abandons ?

Force est de constater, qu'elle ne s'est même pas opposée à cette mesure néfaste pour les Plaisirois. La multiplication de ses mandats n'apporte de bénéfique qu'à elle-même, mais aucun à ses administrés, et a contrario, nous lie à des décisions politiciennes prises loin de notre territoire.

Mettre fin au cumul de mandats et adopter une démarche participative réelle dans l'administration de la Ville sont les piliers de notre vision du rôle d' élu local, ce qui est bien loin de la réalité Plaisiroise !

www.fdg-plaisir.fr et www.agglosqy.wordpress.comit

Aleksandar Nikolic,

Président du groupe  
Le Rassemblement Bleu Marine pour Plaisir  
Front national

L'Agglomération réduit le service de bus à Plaisir le FN vous l'avait dit !

La restructuration du réseau de SQYbus, qui sera mis en place à partir du 3 septembre prochain, a été actée et entraînera une régression du service à Plaisir. La baisse du nombre de correspondances et d'arrêts isolera des quartiers et pénalisera des milliers de Plaisirois.

Cette nouvelle organisation du réseau démontre une nouvelle fois l'incapacité des élus plaisirois à défendre les intérêts de notre ville au sein de la Communauté d'Agglomération de St-Quentin-en-Yvelines. Les Plaisirois ne peuvent que se sentir lésés par une Agglomération qu'ils subventionnent sans avoir pu déterminer qui est en droit ou non de les représenter au sein de cette structure, une agglomération qui impose une pression sur les Maires qui ne font pas allégeance à une majorité non élue par les électeurs directement.

Il y a deux ans, j'aurais préféré me tromper lorsque j'intervenais en ces termes au Conseil Municipal : « Vos électeurs vous ont fait confiance pour prendre des décisions en votre nom et pour leur rendre des comptes directement, pas pour expliquer l'échec de futurs dossiers par la phrase « on n'y peut rien, c'est la faute de la communauté d'Agglomération » ».

Le Front National demande la fin des EPCI et que la répartition des réseaux de bus soit une compétence d'un Conseil Départemental renforcé, dirigé par des représentants élus démocratiquement à la proportionnelle et qui auront une vision d'ensemble avec le souci de mettre en place une organisation plus rationnelle et à l'écoute de toutes les communes.

Véronique Guernon,

Présidente du groupe  
Libre et indépendant  
LR - UDI - Non inscrits

### Réseau de bus : Plaisir à la traîne

Nos voisins des Clayes-sous-Bois ont obtenu des avancées dans le projet de restructuration du réseau de bus de SQY. Leur maire est à l'évidence appliquée à défendre leurs intérêts. A Plaisir, nous ne pouvons que déplorer encore une fois la drastique réduction des services. Des arrêts importants supprimés, des quartiers entiers coupés du reste de la ville, des horaires restreints, des correspondances complexifiées pour se déplacer dans la ville : où sont les améliorations annoncées pour les plaisirois ? Où est la concertation ?

Il faut croire que notre exécutif local est bien peu au fait des difficultés déjà existantes pour se déplacer en transports en commun pour valider sans broncher un projet pareil et compliquer encore notre vie quotidienne. Ce n'est pas défendre ses administrés que d'accepter de rallonger leurs trajets quotidiens obligatoires, pour aller travailler, étudier ou faire leurs courses. D'autant plus que la circulation piétonne dans notre ville est loin d'être une sinécure. Et que dire de l'incohérence avec les projets phare de la majorité ? Quel avenir pour le centre bourg, s'il est presque impossible de s'y rendre en transports en commun ? Pourquoi améliorer le parvis de la gare de Plaisir-les Clayes et autoriser l'agrandissement du centre commercial si c'est pour supprimer les lignes de bus qui y mènent ?

Avec un tel laisser-faire de la majorité et malgré un cadre et une position privilégiés dans les Yvelines, notre ville n'est pas près de sortir de sa situation de dortoir de banlieue.

www.libreetindépendant.com

Annie-Joëlle Priou-Hasni

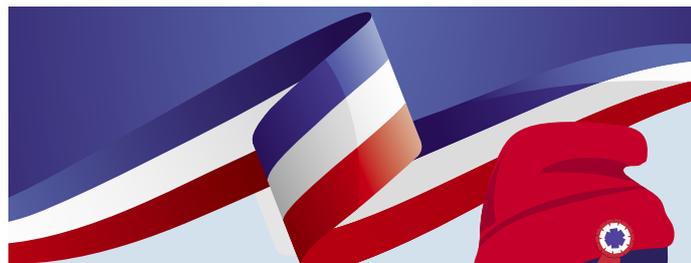
Présidente du groupe  
"AEPV Avenir"  
APP/EELV/PS

### A la rentrée, votre bus sera supprimé !

« Développer les déplacements par transports en commun entre quartiers et vers les grands pôles de vie » : Qu'est devenue la promesse de campagne de Mme la maire en 2014 ?

Dès septembre, la communauté d'agglomération de SQY et sa 1ère vice-présidente, notre maire, modifient notre réseau de bus. Que d'incohérences ! La ligne 44 ne s'arrêtera plus au Valibout, à Blaise Pascal et à Brigitte. Pour aller travailler, faire ses achats au Centre commercial, on changera de bus à Plaisir-Grignon. Pas d'horaire amplifié le soir pour la 10 alors qu'elle seule relie le centre aux quartiers de La Chaîne, des Gâtines et de la Mare aux Saules. Plus de continuité sur Versailles. L'arrêt Léon Blum à l'Aqueduc, desservant le lycée Jean Vilar, les deux maisons médicales, l'Espace Coluche... supprimé ! L'arrêt Plaisir-les-Clayes de la 8 supprimé ! La 9 tronquée !

Enfin, les horaires des bus desservant les gares ne correspondront plus à ceux des trains. Le comble, il sera plus pratique de se rendre à Villepreux-les-Clayes qu'à Plaisir-les-Clayes ! Le bus reste le moyen de transport le plus économique, alors pourquoi créer moins de proximité et plus d'inégalités à Plaisir alors que des communes de l'agglomération, elles, améliorent leur réseau ? Des Plaisirois ont relevé sur le terrain les réels besoins des usagers et proposent des solutions viables. Nous demandons à notre maire d'écouter ces propositions et de défendre notre réseau de bus. Nous soutenons le comité « Plus de Bus à Plaisir » : [tinyurl.com/plusdebusaplaisir](http://tinyurl.com/plusdebusaplaisir)  
[aepv.avenir@gmail.com](mailto:aepv.avenir@gmail.com)



Prochain  
Conseil municipal

**27 juin 2018**

**20h**

Salle du Conseil municipal

Mairie annexe

Prochain Conseil  
communautaire - SQY

**28 juin 2018**

**19h30**

Salle du Conseil

4, rue des Charmes - Trappes

Bernard Meyer,

Président du groupe  
Un regard vers l'avenir  
LR - UDI - Non inscrits

### Tiens, avez-vous remarqué, il y a une grève à reconduction qui traîne en longueur depuis quelques semaines.

C'est normal, nous avons affaire à des professionnels de la grève. Enfin un domaine où ils excellent, si ce n'est pas le seul.

Et puis c'est sans risques, le déficit généré sera payé sur le dos de la collectivité.

Pour la grève, plusieurs millions d'Euros par jour et pour le solde, 35 milliards d'Euros, qui devraient être repris par nous tous (on dit l'état... comme cela ça déresponsabilise, on a la conscience tranquille) au moment où j'écris cette tribune: merci donc à toutes et à tous.

En refusant toutes évolutions qui apporteront un mieux significatif à l'ensemble de nos concitoyens, ils "verbe autocensuré" les usagers qui sont conscients de cette nécessité et qui approuvent ces changements.

Devenus experts dans l'art de bloquer un pays pour défendre leurs avantages et leurs privilèges, ils en ont oublié leur mission historique qui fut celle des grands moments du syndicalisme et qui a apporté tant pour les évolutions sociales dans notre pays.

Qu'en est-il sur notre agglomération de Saint-Quentin (SQY), sur notre ville de Plaisir.

Nous retrouvons les mêmes phénomènes, physiques et intellectuels, de certains qui tentent d'exister en semant le doute et le mensonge avec un os à ronger : L'évolution du réseau de bus sur l'agglomération et plus particulièrement sur PLAISIR.

Grâce aux modifications programmées sur le nouveau réseau de bus, nous aurons des lignes plus simples, plus directes, plus lisibles et plus rapides.

Les lignes vont désormais circuler avec le même trajet toute la journée et toute la semaine, avec une fréquence de courses en augmentation.

Et même, que cela reste un secret entre nous, des bus seront plus réguliers toute la journée et plus fréquents le soir et le week-end.

Des habitudes, pour quelques-uns, vont changer mais à la marge.

Cette restructuration du réseau de bus va créer une réelle amélioration du service et SURTOUT va offrir plus de possibilités de déplacements à plus de personnes : nous ne pouvons que nous interroger sur les motivations profondes du meneur de ce mouvement et sur les raisons qui le poussent à vouloir autant de mensonges ou d'aménagement de la vérité juste pour inquiéter les voyageurs.

Est-ce bien une démarche pour l'intérêt général ou une démarche purement personnelle pour régler des comptes avec le service public des bus et un besoin d'exister... ?

Ces manœuvres ne sont pas sans rappeler une agitation délibérément entretenue lors de la fermeture de la poste de la rue de la Gare, toujours pour inquiéter nos concitoyens alors que le système mis en place offre un service élargi pour l'accès au service postal 7 jours sur 7.

Sachez que sur le territoire de SQY, rien n'est supprimé, tout est transformé et amélioré ! Pour le mieux-être de toutes et de tous avec un nouveau réseau qui vous offrira une plus grande souplesse d'usage tout au long de la journée et de la semaine.

Pour ce qui nous concerne, nous demandons à voir et si, lors de la mise en place, des dysfonctionnements se font jour, alors le nécessaire sera fait pour adapter les nouveaux circuits en concertation avec nos concitoyens et SQY.

## Municipalité

### PERMANENCE DES ÉLUS

Vous avez une demande particulière à adresser ? Des questions sur les projets de la municipalité ? Joséphine Kollmannsberger et les élus vous reçoivent sur rendez-vous pour vous apporter des éléments de réponse.

### Permanence de Madame le Maire

Lundi de 16h30 à 18h30



## Carnet

Du 15 AVRIL  
AU 15 MAI 2018

### Bienvenue à...

Eléa Bart  
Gabriel Niane  
Raphaël Salvayre  
Morgane Massein  
Lou Jacquot  
Îmran Maarifi  
Sarah Diallo  
Rose Bayard  
Mylane Tel  
Maliah Djinang  
Walid Mellouki  
Amir Lakhdari  
Lynaëlle Fenar  
Coraline Dévoitin  
Lucas Morisset  
Raphaël Antunes Gaspar  
Aymeric Champenois  
Catalaya Pereira Gomes Carvalhais  
Youssef Diallo  
Gabriel Moulin  
Jade Cordier  
Issam Ahamada  
Eliana Koffi  
Adama Danfakha

### Félicitations à...

Patrick Plas et Delphine Dumont  
Wilfrid Peyrard et Irène Llorens Ferrer  
Jason Barbosa et Laëtitia Houville

### SOUVENIR DE...

Marc Blandin  
Claude Conogan  
Marie-José Michel  
Michelle Collot  
Marie Poivre  
Claudine Lottin  
Jean Dupuy  
Odette Cante  
Jacques Sontag  
Christian Müller-Rappard  
Bernadette Schneider  
Michel Gripoix

NUMÉROS UTILES - VILLE DE PLAISIR

**Standard Mairie : 01 30 79 62 00**

**N° Vert 0 8000 78370**

Le N° Vert est à votre service de 9h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi

Et le mail 24h/24

[plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr](mailto:plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr)



### Attention,

durant les vacances la Mairie annexe passe aux horaires d'été, entre le 16 juillet et le 19 août :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30.

Durant cette période, aucune nocturne et fermeture le samedi matin.

## Brèves associatives

### ADVO

> 30 juin – 20h au TRM  
Soirée culturelle en lien avec l'exposition YCID /Département

### ASSOCIATION DES FAMILLES

#### PLAISIROISES

> 17 juin : Foire aux greniers  
Parking château  
> 21 juin : Sortie du jeudi  
Visite de Troyes (ruelles et quartier historique), croisière sur le lac d'Orient et visite d'un moulin à vent  
Départ 6h précises - Parking du gymnase Hassler - Retour 20h30  
Adhérent : 80€ / Non adhérent : 85€  
Tarif = petit déjeuner, repas de midi, transport en car, visites guidées et promenade en bateau  
Inscriptions actuellement avec acompte de 20€  
M<sup>me</sup> Charles 01 30 55 27 13

### ARGPP

> 10 juin : Randonnée à la journée  
RDV 8h30 devant l'ancienne école Jean Moulin - Gratuit (adhésion à l'association nécessaire)  
> 22 juin : Soirée Inscriptions et gala - 25/64 Salle des Fêtes des Gâtines - 18h  
Présentation de la nouvelle saison, gala de danse, chorale et instruments, démonstration zumba, et apéritif convivial !  
www.argpp.fr

### LA TROUPE DES SOLEILS

> du 13 au 17 juin : Week-end théâtral - 6 troupes, 6 spectacles, 12 représentations  
Théâtre Robert Manuel.  
Entrée à votre convenance.  
Bénéfice des recettes reversé aux 4 associations Cassiopée, Enfance du Monde-Rayon de Soleil, Solidarité N'DEM et Soleil d'Enfance  
Et expo photos de l'association PAB  
troupedessoleils@gmail.com  
07 51 67 98 07

### MOVE & DANCE

> 23 juin : Gala "Souvenirs Souvenirs" - 25/64 Salle des Fêtes des Gâtines - 17h  
2 entrées gratuites par famille, au-delà 2€ / personne  
www.movendance.fr

Asso.movendance@gmail.com  
Sandra Conan - 06 80 53 24 29

### PLAISIR EN TRANSITION

> 10 juin : Rando Zéro Déchet  
Ensemble, petits et grands, ramassons les déchets... Venez équipés de gants, sacs poubelle, gilet jaune, même un râteau.  
Lieu à confirmer par mail ou sms /  
Départ 14h30  
Gratuit et ouvert à tous  
zd.plaisir@lilo.org ou  
06.83.29.83.21

### PORTES OUVERTES DE L'AHAA

> du 18 au 30 juin : L'Association des habitants de l'aqueduc du l'Avre (AHAA) organise sa quinzaine "Portes ouvertes" afin de présenter aux plaisirois ses différentes activités pour la rentrée prochaine.  
Programme :  
- lundi :  
• Fa Si La Danser à 18h15  
• Mandarin à 19h

- Relax Body à 19h15
  - Anglais adultes à 20h
  - Rock'n Roll à 20h
  - LatinoZumba à 20h30
  - mardi :
  - Djembé à 18h
  - Le théâtre de «Marso» à 18h15
  - Bollywood à 20h15
  - mercredi :
  - Plaisir de Broadway à 18h30
  - Généalogie à 20h30 (un mercredi sur deux)
  - Art & Bien être à 20h
  - jeudi (un jeudi sur deux) :
  - Du fil & 1 aiguille à 20h
  - Danses en ligne à 19h
  - West Coast Swing à 20h
  - Salsa à 21h00
  - samedi :
  - Fa Si La Danser à 9h
  - Anglais enfants à 9h
  - Art du Manga à 10h30
- Renseignements sur les portes ouvertes : [www.associationahaa.fr](http://www.associationahaa.fr)  
ou au 06 29 32 67 31



## ATOUT JEUNE

Vivre, étudier, travailler, sortir à Saint-Quentin-en-Yvelines

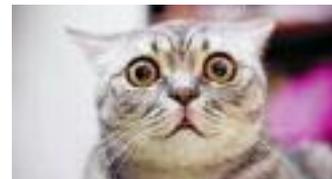
Assemblée plénière  
OUVERTE À TOUS



## Brèves

### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA STÉRILISATION DES CHATS PAR LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA)

> Protégez votre chat, stérilisez-le !  
Avec 13 millions de chats en France, le chat est le premier animal de compagnie des Français.  
Lorsque l'on sait qu'un couple de chats peut avoir de très nombreux descendants sur une courte durée, on comprend facilement l'intérêt de contrôler cette reproduction féline, source de misère, d'abandon et de souffrance auxquels seule la stérilisation peut mettre fin.  
« Pour vivre en harmonie avec nos animaux, la stérilisation est essentielle. Une reproduction non contrôlée est à l'origine des abandons dans nos refuges et de l'état de santé dégradé de ces animaux. Notre objectif est de faire de la stérilisation un acte responsable qui participe au bien-être des chats », explique Natacha Harry, présidente bénévole de la SPA.  
+ d'infos : <https://www.protegerles-chats-la-spa.com/>



### LE SUCRE DANS LES BOISSONS

> L'organisation Foodwatch a constaté que le « Fanta » contient 91g de sucre par litre en Allemagne.  
En Angleterre, le « Fanta » contenait 69g de sucre par litre. Jusqu'à ce qu'une nouvelle taxe soit appliquée aux boissons contenant plus de 50g par litre. Depuis, le « Fanta » contient « seulement » 45g de sucre par litre.  
Et en France, combien de sucre dans le « Fanta » ? 65 g par litre !



Saison  
Théâtre  
Espace  
Coluche

18  
19

# DEVENEZ ADHÉRENT AU THÉÂTRE ESPACE COLUCHE !

## La face cachée du plateau, confidences son et lumière...

Samedi 15 septembre - 15h30 - Journée du patrimoine - Théâtre

## Karim Duval, Melting Pot - Lancement de saison

Samedi 22 septembre - 20h30 - Humour

## Gospel pour 100 voix

Samedi 29 septembre - 20h30 - Gospel

## L'oiseau de feu

Mercredi 3 octobre - 15h30 - Conte théâtral - *Jeune public à partir de 5 ans*

## Carmen flamenco

Samedi 6 octobre - 20h30 - Opéra, musique et danse

## Ben et Arnaud Tsamere, enfin sur scène

Samedi 13 octobre - 20h30 - Humour

## Plaza Francia Orchestra

Vendredi 9 novembre - 20h30 - Musique - Néo Tango

## Fausse note

Vendredi 16 novembre - 20h30 - Théâtre

## Sans le savoir

Vendredi 23 novembre - 14h30 (scolaire) & 20h30 (tout public) - Danse, théâtre et slam

## Dans ma rue

Mercredi 28 novembre - 15h30 - Ombres, mimes, marionnettes, guignol - *Jeune public à partir de 6 ans*

## Michel Jonasz, piano-voix saison 3

Samedi 1<sup>er</sup> décembre - 20h30 - Variété française

## Ben Hur, la parodie

Vendredi 14 décembre - 20h30 - Comédie

## Dévaste-moi - Festival IMAGO

Mardi 18 décembre - 20h30 - Spectacle musical, chansigne

## Orchestre national d'Île-de-France - Minuit à Vienne

Jedi 20 décembre - 20h30 - Musique classique

## Le livre de la jungle, le musical

Samedi 22 décembre - 17h / Dimanche 23 décembre - 14h & 17h - Comédie musicale

*Spectacle de Noël offert par la Ville aux enfants plaisirois*

## 12 hommes en colère

Samedi 12 janvier - 20h30 - Théâtre

## Les aventures de Tom Sawyer, le musical

Dimanche 20 janvier - 17h - Comédie musicale

## Les mangeurs de lapin se font la malle

Mercredi 23 janvier - 15h30 - Théâtre visuel & burlesque - *Jeune public à partir de 6 ans*

## La nuit des gitans

Samedi 26 janvier - 20h30 - Musique et danse

## Dom Juan... et les clowns

Mardi 29 janvier - 14h30 - Théâtre - *Scolaire (Collèges - Lycées)*

## Sheila accompagnée du groupe H-TAAG

Vendredi 1<sup>er</sup> février - 20h30 - Variété française

## Chagrin pour soi

Samedi 9 février - 20h30 - Théâtre

## Autour du Concerto de Aranjuez

Vendredi 15 février - 14h45 (scolaire primaire) & 20h30 (tout public) - Concert symphonique

## Les 12 travaux d'Hercule (ou presque)

Lundi 25 février - 15h30 - Comédie - *Jeune public à partir de 6 ans*

## Peau d'âne

Mercredi 13 mars - 15h30 - Théâtre musical - *Jeune public à partir de 5 ans*

## The Joe Cocker Band

Vendredi 15 mars - 20h30 - Concert blues rock

## Silence, on tourne !

Vendredi 22 mars - 20h30 - Comédie

## Smashed

Vendredi 29 mars - 20h30 - Jonglage

## Meilleurs alliés

Vendredi 5 avril - 20h30 - Théâtre

## Barber Shop Quartet - Chapitre 4

Vendredi 12 avril - 20h30 - Théâtre musical

## Moms !

Jedi 18 avril - 20h30 - Comédie

## Alain Schneider : aux antipodes

Mardi 23 avril - 15h30 - Chanson - *Jeune public à partir de 5 ans*

## 12 petits mois

Mardi 14 mai - 09h45 & 14h45 - Ombres, théâtre, musique, chansons - *Scolaire maternelle*

## Le petit poilu illustré

Vendredi 17 mai - 14h45 - Théâtre - *Scolaire primaire*

## Double jeu

Samedi 25 mai - 20h / Dimanche 26 mai - 17h - Théâtre - *Précédé de la présentation de saison*

Réservations à partir du mardi 5 juin à 9h en ligne  
et à 14h en billetterie.

Ouverture exceptionnelle de la billetterie pour le dépôt des bulletins  
d'adhésion sur place :

- samedi 9 juin, de 10h à 16h, sans interruption

- samedi 23 juin, de 10h à 16h, sans interruption.

tec-plaisir.fr